

**Les luttes
dans les
entreprises**

p 11 à 15

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2013 - 2 mars 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

Airbus, Alcatel

**Aux patrons
responsables
des emplois
détruits
de payer !**

p. 3 et 11

**Arlette
Laguiller**



en
campagne



p. 16



M 06189 - 2013 - F: 1,00 €

Profits records des entreprises
Tout pour les actionnaires,
rien pour les salaires et l'emploi

p. 2

Sommaire

Politiciens

- p. 4 ■ Bayrou, le « troisième homme » ?
- Ségolène Royal et les grandes entreprises
- p. 5 ■ Sarkozy et la « valeur travail »
- Diatribes sur l'« assistanat »
- Son ami Fini

Leur société

- p. 6 ■ Halte aux rafles, emprisonnements et expulsions
- Prisonniers d'Action Directe
- p. 7 ■ Le prétexte des PME pour servir le grand patronat
- Bilan des Contrats nouvelle embauche

Tribune

- p. 6 ■ Pendant que tourne le manège électoral, les attaques continuent

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Grande-Bretagne : le prétendu retrait des troupes d'Irak
- Une catastrophe ferroviaire de plus
- États-Unis : Chrysler contre les travailleurs
- Sénégal : les élections ne régleront rien
- Italie : Le gouvernement Prodi et son chantage

p. 10

Il y a 90 ans

- Le 23 février 1917, la révolution russe commençait

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Airbus
- Alcatel-Lucent
- Techcity-Orléans
- p. 12 ■ Michelin
- Clermont-Ferrand
- Hutchinson
- Joué-lès-Tours
- PSA Peugeot Poissy (Yvelines)
- p. 13 ■ Renault – Le Mans
- Renault Dacia (Roumanie)
- Dunkerque : deux dockers morts en fond de cale
- p. 14 ■ GEMS (Yvelines)
- Hôpital de Besançon
- Depolabo Mégnac
- p. 15 ■ Reims : les travailleurs du champagne manifestent
- Barrages à risque : défaut de surveillance d'EDF
- Geodis (Mayenne)

La campagne d'Arlette Laguiller

- p. 16 ■ Meetings passés et à venir

Bénéfices patronaux 2006 : records battus

Les quarante principales entreprises françaises, celles qui sont cotées au Cac 40, ont commencé à publier leur bilan pour l'année 2006. Et, d'après les premiers résultats, « l'année 2006 devrait être un très grand cru » comme l'indique *Le Monde*, avec des bénéfices encore une fois en hausse.

En effet, dans ce domaine les entreprises battent record sur record. C'est Total qui réalise, cette année encore, le plus gros bénéfice, avec 12,6 milliards d'euros, en augmentation de 5 %. Les banques se portent elles aussi fort bien : la BNP déclare 7,3 milliards d'euros de bénéfices, la Société générale 5,2. La première a doublé son bénéfice en cinq ans, la seconde en trois ans ! Dans les assurances, Axa a annoncé 5,1 milliards d'euros de bénéfices, en augmentation de 18 %.

Les analystes économiques estiment que, pour l'année 2006, le total des bénéfices déclarés par les entreprises du Cac 40 avoisinera les 95 milliards d'euros, en augmentation de 7 % sur ceux de l'année précédente. Chaque année, ces quarante entreprises engrangent à elles seules des dizaines de milliards d'euros de bénéfices, en hausse d'une année sur l'autre : 66,2 milliards en 2004, 88 milliards en 2005, et donc de l'ordre de 95 milliards en 2006.

Il est remarquable que la croissance des bénéfices est bien souvent supérieure à la croissance de l'activité de l'entreprise. Par exemple, le groupe de luxe LVMH, avec un chiffre d'affaires en hausse de 12 % affiche cette année un bénéfice en hausse de 30 %. Le bénéfice d'EDF a atteint, en 2006, 5,6 milliards d'euros, en hausse de 73,5 % pour un chiffre d'affaires qui n'augmente que de 15,5 %.

Ce ne sont là que quelques exemples mais, globalement, depuis une vingtaine d'années, la production augmente lentement, alors que les profits des entreprises augmentent plus vite, accaparant ainsi une part croissante des richesses produites au détriment de la part qui revient aux salariés et à la grande majorité de la population.

Le journal économique *Les Echos* du 1^{er} octobre dernier concluait ainsi l'analyse des résultats des grandes entreprises : « Dans le capitalisme mondialisé, ce ne sont plus les profits, mais les salaires et l'emploi qui font office de variable d'ajustement. » Au point que *Les Echos* considèrent que ce sont les salariés qui « portent le risque d'entreprise ». Le journal cite Patrick Artus, économiste : « On observe, malgré la hausse du prix du pétrole, une forte déformation du partage des revenus en faveur des profits, contrairement à ce qui s'était produit



dans les années 1970-1980 ». Et *Les Echos* de poser la question : la situation est-elle « tenable sur le long terme » ?

La réponse est non ! Non seulement la situation n'est pas « tenable », mais la preuve est faite que de l'argent il y en a beaucoup. Ces sommes fabuleuses, dépassant de loin chaque année les déficits cumulés du budget de l'État et de celui de la Sécurité sociale, sont accaparées par une minorité parasitaire qui en fait un usage particulièrement nuisible pour la majorité de la population. Ce serait la moindre des choses d'imposer à

cette minorité de prendre sur ses profits pour augmenter les salaires, préserver l'emploi, et investir utilement en créant des emplois.

Voilà ce qu'Arlette Laguiller défend dans cette campagne électorale où on veut nous faire peur avec le problème du financement de toute mesure un tant soit peu favorable à la population. Il n'y a aucun problème de financement si l'on a la volonté de prendre l'argent où il est, mais c'est bien cette volonté-là qui manque le plus à ceux qui s'apprentent à gouverner le pays.

Dominique CHABLIS

Tout pour les actionnaires

À quoi servent donc ces bénéfices ? On constate qu'une part croissante de ces profits est consacrée aux actionnaires, sous forme de distribution de dividendes, mais aussi sous forme de rachat de paquets de ses propres actions par l'entreprise ; ces actions sont alors détruites afin d'augmenter le dividende distribué à celles qui restent, et indirectement leur valeur en Bourse.

Dans les années 1980, un peu plus du quart des bénéfices étaient ainsi distribués aux actionnaires. En 2006, ce sont 45 % de leurs bénéfices de l'année 2005 que les entreprises du Cac 40 ont consacré à leurs actionnaires, soit 40 milliards

d'euros, en augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. 32 milliards ont été versés directement aux actionnaires sous forme de dividendes et près de 8 milliards ont été consacrés au rachat d'actions. Il ne s'agit que d'une moyenne et certaines entreprises consacrent une part encore plus grande de leurs profits aux actionnaires. Par exemple Total leur a consacré les deux tiers de ses profits de 2005 : 3,9 milliards d'euros sous forme de dividendes et 3,5 milliards d'euros pour le rachat de ses propres actions. Même lorsque les profits sont en baisse, les actionnaires continuent à être choyés. Ainsi Bouygues dont le

bénéfice était en baisse de près de 9 % en 2005 a distribué des dividendes en hausse de 20 % !

Les profits des entreprises servent d'abord à enrichir les actionnaires puis à spéculer avec le reste. Quant à ce que les patrons considèrent comme des « investissements », il s'agit le plus souvent de rachats d'entreprises déjà existantes. Rien de tout cela ne permet de développer la production en fabriquant les biens utiles qui manquent à la population et en créant des emplois. Bien au contraire. Il s'agit d'un usage nuisible des richesses produites.

D.C.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. *Lutte Ouvrière* (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti *Lutte Ouvrière* conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de *Lutte Ouvrière*
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	<i>Lutte Ouvrière</i>		<i>Lutte de Classe</i>
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 26 février



C'est aux responsables des emplois détruits de payer

Si le nouveau plan dit de restructuration d'Airbus n'a pas encore été adopté, tout ce qui se discute à son propos parmi les dirigeants de l'entreprise et les dirigeants politiques français et allemands va dans le même sens : faire payer aux salariés les frais des retards de livraison de l'A380, dont ils ne sont en rien responsables.

« Il ne doit y avoir aucune suppression de sites qui ne soit pas compensée ou organisée », a déclaré Chirac après ses entretiens avec le chef du gouvernement allemand Angela Merkel. Ce qui est une manière hypocrite de reconnaître qu'il y en aura. Et pour les villes de France comme d'Allemagne qui sont dans le collimateur, cela risque d'être une catastrophe non seulement pour les milliers de travailleurs visés, mais aussi pour les régions concernées.

Si les gros actionnaires français et allemands sont en désaccord sur la répartition des fabrications... et des bénéfices, ni les uns ni les autres n'ont remis en cause le projet de supprimer 10 000 emplois dans les mois à venir. Et, comme si cela allait de soi, le magazine allemand *Focus* fait état d'un projet visant à faire passer les horaires des travailleurs du groupe de 35 à 40 heures, sans augmentation de salaire.

C'est que les suppressions d'emplois envisagées ne correspondent absolument pas à une diminution du volume de travail à accomplir. Les carnets de commande sont au contraire pleins pour les années à venir. Mais pour les dirigeants du groupe, il s'agit de maintenir les profits de celui-ci, malgré le manque à gagner dû aux retards de livraison.

Les travailleurs ne sont pourtant pour rien dans cette situation. Ce sont les rivalités qui existent entre les différents gros actionnaires, la pagaille qui en résulte, qui sont en cause.

Des grands patrons, des actionnaires, on nous dit que ce qui justifie leurs revenus mirobolants, c'est

l'importance de leurs responsabilités, les risques qu'ils prennent. Mais Airbus prouve au contraire que vis-à-vis de leurs salariés comme de la société tout entière, ils sont totalement irresponsables. Et que les risques, ils les font supporter aux travailleurs.

Ce n'est pas une situation propre à Airbus. C'est le mode de fonctionnement habituel du système capitaliste, un système dont le moteur est la recherche du maximum de profit pour les actionnaires. Un système pour qui les emplois des salariés, de ceux qui produisent toutes les richesses, ne sont – comme disent les économistes – qu'une « variable d'ajustement ». C'est ce qui explique que toutes les grandes entreprises enregistrent des profits records, alors que le chômage, le travail précaire, les surcharges de travail, pourrissent la vie de la population laborieuse.

Pour sortir de cette situation, la solution n'est certes pas de « travailler plus pour gagner plus », comme ose le prétendre Sarkozy, alors que toute la politique du patronat vise à faire travailler plus pour le même salaire, voire pour gagner moins. Ce n'est pas non plus de « réconcilier les travailleurs avec les entreprises » comme l'affirme Ségolène Royal, ce qui n'a pas plus de sens que de vouloir réconcilier l'agneau et le loup.

La seule solution, c'est de ne pas laisser le grand patronat seul maître des destinées économiques du pays. C'est de donner aux travailleurs, à la population, le moyen de contrôler le pourquoi et le comment de toutes les décisions des grandes entreprises, en abolissant le secret bancaire et le secret commercial.

C'est pour défendre cette politique-là, pour permettre à chaque travailleur de dire par son vote qu'il est urgent de mettre un frein à la rapacité du grand capital, que je serai candidate à l'élection présidentielle du 22 avril prochain.

Arlette LAGUILLER

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière



MONTBÉLIARD

Dimanche 4 mars
à partir de 10 h 30
Halle Polyvalente
À 15 h 30 : allocution
d'Arlette Laguiller

CREIL

Samedi 17 mars
à partir de 16 heures
Salle Georges-Brassens
à Villers-Saint-Paul
rue Aristide-Briand
À 18 h 30 : allocution
d'Arlette Laguiller

SAINT-NAZAIRE

Samedi 17 mars
de 16 h à 24 h
Salle Jacques-Brel

METZ

Dimanche 18 mars
à partir de 11 h 30
Centre d'Activités et de
Loisirs de Plantières (CALP)
Rue Monseigneur-Pelt
À 17 h : allocution d'Arlette
Laguiller

Entrée libre lors des allocutions d'Arlette Laguiller

• Bayrou, le « troisième homme » ?

Sous l'homme de droite se révèle un... homme de droite

Dans la presse, comme sur TF1 le 26 février dans l'émission *J'ai une question à vous poser*, le candidat Bayrou joue l'homme de « l'ouverture ». Il serait l'homme du dépassement de l'opposition droite-gauche, en somme une troisième voie, qui incarnerait rien moins que la « troisième voie ».

Ancien ministre des gouvernements Balladur puis Juppé, l'actuel président de l'UDF, parti de gouvernement depuis 2002 en collaboration avec l'UMP de Chirac, aurait, nous dit-il, appris, compris et changé.

Et de nous assener quelques réponses qui semblent frappées au coin d'un bon sens tardif. Sur l'Éducation nationale, par exemple : il faut parvenir en trois ans à éradiquer l'illettrisme, dit celui qui fut pendant quatre ans, de 1993 à 1997, à la tête de ce ministère. Il faut garantir aux enfants qui entrent en sixième un écrit bien maîtrisé, et pour ce faire, repérer les

élèves en difficulté et les aider. S'en prenant à la fois à Sarkozy, ministre d'un gouvernement qui supprime des milliers de postes d'enseignants, et à Ségolène Royal qui ne revient pas sur cette démarche, il s'engagerait à « garantir les postes » pendant le temps d'un mandat. Il ignore que c'est d'embauches massives que les services publics ont besoin, à commencer par l'Éducation nationale qui voit diminuer d'année en année le nombre d'adultes nécessaires pour encadrer, à tous points de vue, les élèves, des plus jeunes aux plus grands !

Au-delà d'un hommage appuyé et quelque peu suspect aux syndicalistes enseignants, les propos de Bayrou ne s'éloignent guère de ce supposé gros



bon sens commun que lui donnerait son origine rurale et pyrénéenne. Il y a du bon partout. Il faut en finir, selon lui, avec « la guerre entre le PS et l'UMP » et « faire travailler ensemble des gens qui viennent de camps différents ». Se référant à De Gaulle et à Mendès France, Bayrou se dit prêt, non à faire du gouvernement une « auberge espagnole », mais à confier éven-

tuellement le poste de Premier ministre à quelqu'un de gauche, par exemple du calibre de... Jacques Delors, qui fut un des champions « socialistes » de l'austérité... pour les travailleurs ! De toute façon, « sortir de l'impasse » demandera un effort et « c'est le peuple français qui va devoir faire cet effort ». Le ton est donné.

Pas de surprise, donc. Les 35

heures, on doit pouvoir « les assouplir », annonce Bayrou, et payer des heures supplémentaires à ceux qui le voudraient ! Travailler plus pour gagner plus, en quelque sorte, nous dit-il. Cela ne coûterait pas un sou aux entreprises, puisque la différence de tarif serait « entièrement prise sur les charges ». Chaque entreprise, quelle que soit sa taille, se verrait exonérée de charges – hors cotisation retraite – pour deux emplois créés. Quant au manque à gagner pour l'Unedic, la Sécurité sociale, le candidat n'en dit mot.

C'est drôle comme ces solutions « originales » ressemblent furieusement à celles, battues et rebattues, que nous resservent régulièrement les « grands » candidats, à commencer par son rival de droite Sarkozy. Mais qu'on les assaisonne à la sauce béarnaise de Bayrou ou à la vinaigrette de Sarko, cela ne rend pas les plats plus digestes.

Viviane LAFONT

• Ségolène Royal et les grandes entreprises

Patte de velours...

Après la publication des bénéfiques record de Total, Ségolène Royal, lors d'une réunion publique à Fressenville (Somme), a parlé de cette société qui « vient de publier des profits incroyables » alors qu'elle « diminue le nombre d'emplois » et qu'elle « attend toujours d'indemniser les communes qui ont été souillées ». Elle a poursuivi en affirmant que « les pouvoirs publics doivent être beaucoup plus puissants pour organiser une juste répartition des profits des entreprises ».

Cela serait en effet bien le moins. Mais, ni à Fressenville ni ailleurs, la candidate socialiste n'a expliqué comment les monstrueux profits des grands groupes privés (95 milliards d'euros pour les quarante premiers) pouvaient être utilisés pour le bien commun.

Peut-être, tout simplement, veut-elle que l'État arrête de subventionner les entreprises privées (il leur a offert 65 milliards d'euros en 2005) ? Eh bien non. Les entreprises « auront le droit de percevoir des subventions ou des allègements de charge pour être davantage

compétitives », dit Ségolène Royal sur son site officiel. C'est-à-dire que cela continuera comme avant. François Hollande, interviewé dimanche 25 février, envisageait même de nouveaux dégrèvements de cotisations sociales pour les « nouvelles embauches ». Ségolène Royal apporte une restriction en déclarant que « si les entreprises licencient ou délocalisent, les fonds seront récupérables ». Mais cela l'engage si peu que même Villepin a pu le dire. Car l'argent public versé aux entreprises privées ne revient pas plus à l'État que les rivières

ne remontent à leur source.

Peut-être compte-t-elle récupérer une partie des « profits incroyables » en augmentant l'impôt sur les sociétés ? Non plus, car « les prélèvements obligatoires ne devront pas augmenter » dit son programme électoral. Plus même, l'impôt sur les sociétés sera, d'après François Hollande, « modulé ». C'est-à-dire qu'il sera « abaissé si les profits sont réinvestis » et « augmenté si les profits sont distribués aux actionnaires ». Mais il ne sera sûrement pas augmenté de beaucoup... puisqu'il ne doit pas augmenter du tout.

... et mansuétude totale

Tout de même, dans le cas particulier des profits pétroliers, le programme de Ségolène Royal parle d'un « impôt exceptionnel sur les superprofits destiné à améliorer les transports publics », mais sans en préciser le montant, les modalités, ni la date d'application.

Ségolène Royal rapproche certes l'augmentation des profits des suppressions

d'emplois, mais elle n'envisage nullement d'interdire les licenciements, ne serait-ce que dans les entreprises comme Total qui font des milliards d'euros de bénéfices. Pour la candidate socialiste, comme pour tous les gouvernements depuis trente ans, la « lutte contre le chômage » ce n'est pas la lutte contre les licenciements, c'est plus de subventions aux entre-

prises en général et aux très grandes en particulier.

Quant à la réparation des dommages causés par les pollutions et à l'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des grandes entreprises, le passé de Ségolène Royal parle pour elle. Au moment du naufrage de l'*Erika* le PS était aux affaires et Royal était ministre. Qu'est-ce qui aurait empêché

les pouvoirs publics d'imposer à Total le principe de « pollueurs-payeurs » ? Rien, si ce n'est le respect du capital, des bénéfices, de la propriété privée.

Ce même respect qui, au-delà des phrases « de gauche » destinées aux électeurs, suinte de tous les discours de la candidate socialiste.

Paul GALOIS

• Sarkozy

« Prévention de la délinquance » mais pas de la suffisance

En présentant son projet de loi sur la « prévention de la délinquance », Sarkozy a dit que celle-ci avait baissé de 9,4 % depuis 2002, c'est-à-dire depuis qu'il est ministre. Il ne craint pas d'affirmer que « 1 153 000 victimes exactement ont été épargnées ». Rien que ça ! Il suppose sans doute que ces personnes qui n'ont pas, grâce à lui, été victimes d'agressions se reconnaîtront et voteront pour lui.

On ne peut qu'admirer la retenue de ce grand homme d'État. Car il aurait pu facilement se targuer de suffisamment de victimes épargnées pour être élu au premier tour.

P.G.

Sarkozy et la valeur travail... des autres

Ceux qui auraient pu croire Sarkozy, quand il déclarait que la vie l'avait fait changer, n'auront pas eu longtemps à attendre pour vérifier qu'il n'en était rien.

Certes, il alterne les discours, jouant un jour l'émotion à l'égard des victimes de cette économie impitoyable, de ces patrons voyous, qui broient les travailleurs. Mais on a retrouvé Sarkozy sous son vrai jour, sans son maquillage d'ami du peuple, lors de son étape à Perpignan. Reprenant le ton de l'homme à poigne, du « Kärcher » et de « la racaille », il a fustigé Mai 68, qui était, a-t-il dit, « une formidable inversion des valeurs ».

Il a réussi, ce fin limier, à démasquer, après quarante ans

d'enquête il est vrai, la cause de tous nos maux : c'est l'esprit des idées de Mai 68. Comment en effet, explique-t-il, des intellectuels pourraient-ils avoir encore de l'autorité alors que certains d'entre eux ont « tant fait pour saper les fondements de la société et de ce qu'ils appelaient avec mépris la morale bourgeoise » ? Pour ce chevalier de l'ordre moral « la crise morale de la France porte un nom : celle du travail » et, pour préciser ceux que cela vise, il ajoute : « Comment le principe d'autorité peut avoir un sens dans une société où celui qui ne se lève pas le matin gagne autant que celui qui se lève tôt pour travailler dur ? »

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas

ses concitoyens de Neuilly, jeunes ou moins jeunes oisifs, que le ministre de l'Intérieur vise dans cette diatribe, mais ceux qui, à La Courneuve ou à Vénissieux, ou dans toutes les banlieues populaires, doivent se lever aux aurores pour chercher un travail qu'ils ne trouvent pas, ou qu'ils ne trouvent, la plupart du temps, que sous la forme de petits boulots, précaires et mal payés.

Sarkozy revient à son discours habituel. Il reprend l'équation démagogique : chômeurs égal fainéants. Il omet de rappeler que ceux qui ont transformé des travailleurs salariés en sans-emploi, en chômeurs, ce sont les grands patrons, les hommes de la grande industrie, de la finance et de la spéculation.

Au nom du droit de propriété, ces gens-là peuvent jeter à la rue des milliers de femmes et d'hommes, les privant, eux et leurs familles, de leur gagne-pain. C'est cette même morale que défend Sarkozy qui les justifie lorsqu'ils préfèrent jouer en Bourse, spéculer, plutôt que d'investir dans la production afin de produire des marchandises utiles et, du même coup, des emplois nouveaux.

Les amis de Sarkozy, qu'ils se lèvent tôt ou tard, font travailler dur ceux qu'ils exploitent. Et leurs fortunes s'accroissent, même quand ils dorment ou séjournent dans les stations chics de sports d'hiver.

Jean-Pierre VIAL

Son ami, c'est Fini

Le livre de Nicolas Sarkozy, *Témoignage* vient d'être traduit en italien. Il est muni d'une préface dont le signataire n'est autre que Gianfranco Fini.

Fini est le dirigeant du parti Alliance Nationale, et se définit comme « post-fasciste » pour la bonne raison qu'avant, il était fasciste tout court. Dirigeant du Mouvement Social Italien (MSI), héritier direct de Mussolini, Fini a été l'artisan du changement de nom de ce parti pour le faire entrer dans la modernité... et surtout pour lui permettre, sous ce nouveau nom d'Alliance Nationale, d'accéder aux portefeuilles gouvernementaux sous la houlette de Berlusconi. Mais Fini n'en renie pas pour autant son passé politique.

C'est donc ce personnage qui est devenu paraît-il un fan de Sarkozy, tandis que Sarkozy en fait son préfacier. Pas gêné, décidément, par les mauvaises fréquentations...

A.F.

• Les diatribes sur l'« assistanat »

Mépris pour le monde du travail

Les dirigeants de droite, Sarkozy en tête, ne cessent de dénoncer ce qu'ils appellent l'assistanat, à quoi ils opposent leur fameux « travailler plus pour gagner plus ».

Pour eux, le érémitisme, le travailleur proche de la retraite et qu'on a dispensé de recherche de travail, le chômeur en fin de droits seraient des « assistés », sous-entendu des gens qui se laisseraient aller au lieu de travailler dur. Les indemnités maladie, les remboursements de frais médicaux, les allocations parent isolé ou même adulte handicapé empêcheraient les gens de « se prendre en charge » comme ils disent.

Et ces propos sont tenus par des politiciens qui affirment qu'il est tout à fait normal que des actionnaires touchent, sans même faire semblant de travailler parfois, des revenus mille fois supérieurs à ceux d'un ouvrier.

Ces discours sur « l'assistanat », destinés à flatter la fraction la plus réactionnaire, la plus crasseuse, de l'électorat de la droite, traduit aussi le désir de diminuer encore les cotisations sociales payées par le patronat, ce qu'ils appellent « charges sociales », dont ils nous rebatent les oreilles, et qui servent pourtant aux malades à se soigner, aux chômeurs à survivre et aux anciens à toucher une petite retraite.

C'est pourtant la moindre

des choses qu'un salarié malade, bien souvent à cause de la pénibilité de son travail – voire de la nocivité des substances qu'il utilise dans certains secteurs exposés aux produits toxiques ou à l'amiante – soit indemnisé. Et c'est la moindre des choses aussi qu'une personne handicapée ou qu'un vieux travailleur touche de quoi vivre.

Quant au salarié jeté à la porte par un patron avide de profit, et qui galère pour retrouver du travail, il faut bien qu'il vive, qu'il mange, qu'il se déplace... D'autant que tous les salariés cotisent pour cela, et cher : il n'est que de regarder la différence entre le salaire brut et la somme réelle-



ment versée.

Les travailleurs qui survivent avec le RMI, l'allocation de solidarité spécifique, ou toute autre indemnité, aimeraient bien dans leur immense majorité avoir un vrai travail. Mais pour

cela il faudrait prendre sur les profits patronaux pour créer de vrais emplois. Ce n'est évidemment pas dans le programme de Sarkozy.

Roger PÉRIER



Les assistés, selon Sarkozy.

Il change son eau en vin

Il y a deux semaines Sarkozy avait dit devant des millions de téléspectateurs qu'il ne buvait que de l'eau. Il avait même, crime de lèse-pinar-dier, assimilé le vin à une boisson alcoolique, oubliant que les régions viticoles pouvaient être des réservoirs de voix et qu'il convenait de ne pas les froisser outre mesure.

Il fallait rattraper le déplorable effet électoral de cette profession de foi abstinent. Sarkozy, de passage à Sancerre le 26 février, a donc dû boire un coup de blanc devant les caméras. Titrant sans doute des milliers de voix, le cru est monté à la tête du buveur d'eau qui a affirmé que le vin ne devait pas « être assimilé au tabac ou à la drogue » et qu'il était favorable à l'ouverture de la publicité sur le vin.

L'alcoolisme reste pourtant un fléau qui cause plus de ravages que la consommation de drogue. Se rendant compte qu'il était allé un peu loin, Sarkozy a donc tenté un ultime rétablissement en disant qu'il continuerait à sévir contre l'alcool au volant. Encore heureux !

Toutes ces contorsions parce qu'il avait eu un moment de vérité en disant qu'il ne buvait pas de vin. Mais justement, la vérité c'est comme l'alcool : quand on n'est pas habitué, il faut se méfier.

Paul GALOIS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Pendant que tourne le manège électoral, les attaques continuent

L'avionneur européen Airbus vient d'annoncer un « plan d'économies ». Un plan massif, européen lui aussi : dix sites sont menacés, dont quatre en Allemagne et quatre en France. Dix mille emplois seraient détruits, dont 4 300 dans l'hexagone. Et Airbus prolonge une série : Alcatel-Lucent veut supprimer près de 2 000 emplois en France (12 000 dans le monde). Il y a aussi Ford en Gironde. Et encore Well, Aubade, Dim, Arena...

Des milliers de travailleurs sont directement menacés, et on sait que les dégâts s'étendent, bien au-delà des licenciés des entreprises, aux salariés des filiales, à leurs familles à tous, aux commerçants des villes touchées. Depuis plus de 20 ans, c'est la vie de l'ensemble des travailleurs qui est pourrie par le chômage. Chantage à l'emploi, embauche de précaires avec lesquels les patrons se croient tout permis... La bourgeoisie aggrave ainsi l'exploitation sous tous ses aspects. Le plan Airbus le montre bien, puisqu'il prévoirait, par-dessus le marché, de faire passer la semaine de travail de 35 à 40 heures sans augmentation de salaires.

La dégradation générale des conditions de travail, les pressions parfois insupportables, ne sont pas froide statistique. On a appris la semaine dernière le troisième suicide en quatre mois au Technocentre de Renault Guyancourt, le quatrième en deux ans et demi. Quelques jours plus tôt, un ouvrier de Peugeot-Citroën à Charleville-Mézières a mis fin à ses jours en invoquant lui aussi ses conditions de travail. Et pour quelques cas aussi extrêmes, combien de stress, de dépressions, de vies minées ? L'exploitation capitaliste est criminelle, ce n'est pas une simple expression !

Tout cela reste pourtant loin, très loin du grand monde politique. À propos du plan Airbus, Villepin a expliqué qu'« ajuster les besoins de l'entreprise, ça implique des mesures en termes d'emploi qui sont difficiles ». Pas trop « difficiles » pour lui et ses semblables, quand même... Chirac, de son côté, est allé voir Angela Merkel, la chancelière allemande, pour affirmer avec elle l'« intérêt à un partage équitable des efforts », sous-entendu : il faut un nombre équivalent de suppressions d'emplois de chaque côté du Rhin. Façon

de placer le problème au niveau d'on ne sait quelle concurrence entre travailleurs français et allemands, alors qu'il faudrait imposer aux responsables, les patrons des deux pays, l'interdiction de tout licenciement. L'actuel gouvernement gère la situation avec son cynisme habituel, et si Sarkozy qui en est membre devenait calife à la place du calife, il n'y aurait évidemment aucune « rupture » à attendre sur ces questions.

Mais que dit la gauche qui tente de revenir aux affaires ? Interrogée sur les plans de licenciements, Ségolène Royal a proposé que « les syndicats aident à la recherche de compromis qui permettent de sauver des emplois ou, lorsqu'on est contraint d'en supprimer, de reclasser les salariés ». Des compromis honteux et reclassements bidons, cela fait des années que les licenciés en proposent. Il n'y a qu'à demander aux travailleurs de Moulinex, de Lu et tous les autres passés par là, à quoi ça leur a servi... Ségolène Royal voudrait juste compromettre les syndicats davantage dans le sale boulot !

Et ça n'est pas la nouvelle équipe Royal qui nous rassurera. Bien significatif, le fait que les « éléphants » du PS l'ont au grand complet rejointe, les Fabius, Strauss-Kahn et Jospin, ceux précisément qu'on a vus à l'œuvre, dans des gouvernements précédents. On la connaît, leur politique. Quand Jospin était Premier ministre, alors que Michelin licenciat massivement, il haussait les épaules en disant « je ne crois pas qu'on puisse administrer l'économie ». Tout un symbole aussi que le patron d'Airbus, celui qui gère les suppressions d'emplois actuelles, soit l'ancien dirigeant de la SNCF Louis Gallois, un des célèbres « patrons de gauche » !

Interdire les licenciements, mettre un coup d'arrêt à la dégradation des conditions de travail, c'est urgent et vital. Ce sera l'affirmer que voter pour Arlette Laguiller. Mais pour l'imposer, il faudra faire goûter au patronat les raisins de notre colère. Car comment croire sérieusement que Sarkozy ou Royal changeront quoi que ce soit, sinon en pire, à la vraie vie, la nôtre ?

Editorial des bulletins d'entreprise L'Étincelle, édités par la Fraction, du lundi 26 février 2007

Convergences Révolutionnaires n° 49 (janvier-février 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : gauche, droite, gauche... Le piège de l'alternance

Articles : Élections : du jeu vidéo aux choses sérieuses – Bolivie : Morales à la croisée des chemins – RDC Congo : régler le pillage – La Poste : trois mois de grèves partielles dans les centres de tri – SNCF : passer des grèves à la grève – Crise dans l'automobile européenne : hécatombe d'emplois chez les équipementiers ; licenciements chez Volkswagen-Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Halte aux rafles, emprisonnements et expulsions !

Le Réseau Éducation Sans Frontières vient d'envoyer une lettre ouverte au Préfet de police de Paris pour dénoncer la multiplication des interpellations d'immigrés, dans le cadre de la chasse aux sans-papiers.

En effet, pour remplir ses quotas d'expulsions, la préfecture systématise les contrôles et les arrestations, en particulier dans le nord et l'est parisien. RESF a recensé, ces dernières semaines, une à deux rafles par jour dans ces quartiers où vivent beaucoup de personnes d'origine étrangère.

Les policiers utilisent des réquisitions délivrées par les procureurs de la République. Sous prétexte d'assurer « la sécurité des biens et des personnes », ils bouclent des immeubles ou des stations de métro et contrôlent les papiers des personnes qui y rentrent ou en sortent, en fonction de la couleur de leur peau et de leur apparence physique, au faciès ! Depuis quelques semaines, ce sont les communautés asiatiques qui sont particulièrement frappées.

Ces interpellations sont parfois assorties d'humiliations, de propos racistes et de brutalités, dénonce RESF. Elles entraînent, au minimum, des gardes à vue de plusieurs heures pour

non-présentation de papiers, des mises en rétention de plusieurs jours ou semaines, et au pire des expulsions. Ce sont des drames qui brisent brutalement la vie des familles, comme l'expulsion jeudi 22 février de M. Jie Shi Wang vers la Chine, malgré de nombreux rassemblements de protestation auprès du préfet de Seine-Saint-Denis. M. Jie Shi Wang laisse ici ses deux enfants de un et deux ans et sa femme qui doit accoucher le mois prochain.

L'intensification de ces arrestations engorgeant les centres de rétention administratifs, de nombreux commissariats gardent en cellule les personnes interpellées, parfois plusieurs jours. Ou bien ils les enferment dans des locaux plus ou moins aménagés (73 ont été recensés), peu ou pas accessibles aux services médicaux, aux avocats et interprètes ; 10 000 personnes y ont été incarcérées en 2005, selon les rapports de la Cimade et de la Cour des comptes.

La politique policière du gouvernement et de son ministre Sarkozy ne fait qu'ajouter encore plus d'injustice au sort injuste des sans-papiers.

Louis BASTILLE

• Prisonniers d'Action Directe

La « vengeance d'État » se poursuit

Les anciens membres d'Action Directe emprisonnés, Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, viennent de passer le cap des vingt ans de prison, il y a quelques jours.

Ils avaient été condamnés à la perpétuité pour l'assassinat de l'ingénieur général de l'armement, René Audran, et du PDG de Renault, Georges Besse. Leur peine de sûreté est terminée depuis deux ans, mais leurs recours n'ont jamais été pris en considération par la justice française, alors que les deux familles des victimes ne s'opposent pas à leur remise en liberté.

Seule Joëlle Aubron, atteinte d'un cancer, a pu bénéficier d'une libération en 2004, avant de décéder en 2006. Mais Nathalie Ménigon, qui est hémiplegique après deux accidents vasculaires cérébraux, et Georges Cipriani, qui a dû faire un séjour en hôpital psychiatrique, restent en prison.

Le comité de soutien aux emprisonnés d'Action Directe va poursuivre ses recours pour obtenir la libération des

anciens d'Action Directe, avec le soutien du PCF, de la LCR et de Lutte Ouvrière, mais aussi de personnalités comme maître Henri Leclerc, les dessinateurs Tardi et Siné, Gérard Miller ou Alain Geismar.

Jean-Marc Rouillan s'apprête à déposer sa seconde demande de mise en liberté. La justice examine, depuis novembre dernier, une troisième demande de Nathalie Ménigon.

À l'heure où l'Allemagne vient de libérer une ancienne membre de la Fraction Armée Rouge, l'État français continue de réserver sa clémence à d'ex-serviteurs zélés, comme on l'a vu avec Papon qui avait obtenu facilement sa libération « pour raison de santé », après avoir passé seulement trois ans en prison pour la déportation de 1 600 Juifs sous Vichy – un crime pour lequel il n'a pourtant jamais montré le repentir que les autorités, semble-t-il, exigent des membres d'Action Directe.

Jacques FONTENOY

• Ils invoquent les « PME »

Pour mieux servir le grand patronat

Chaque fois que l'on évoque la nécessité, pour les travailleurs, d'interdire les licenciements et d'augmenter les salaires de 300 euros avec un smic à 1 500 euros net tout de suite, Sarkozy, Bayrou, et même Ségolène Royal, répliquent : ce serait insupportable pour les petites entreprises.

« Petites » ? Un quart seulement des PME (petites et moyennes entreprises) ont moins de dix salariés. En fait, le terme englobe près de 95 % des entreprises, y compris de nombreuses filiales de grands groupes. Autant dire que l'ensemble du patronat peut se retrouver derrière cette bannière. Et autre avantage : cela évite aux gouvernants de devoir prétendre que le grand patronat n'aurait pas les moyens d'assurer des salaires corrects : vu les bénéfices engrangés année après année par tous les grands groupes, personne ne les croirait !

Alors, ces gens-là mettent les « petites entreprises » à toutes les sauces. Ce serait d'elles que

dépendrait la fin du chômage. Elles auraient un gros potentiel de création d'emplois, pourvu, bien sûr, qu'on n'exige pas un salaire correct. Et à condition que l'État aide financièrement ces PME... Comme chacun connaît un boulanger, un cordonnier ou un marchand forain qui ne roule pas sur l'or, l'argument porte. Mais il recouvre une escroquerie.

Et si on nous le ressasse, c'est parce qu'il dédouane les grands groupes qui auraient amplement les moyens et de ne pas licencier et de verser des salaires dignes de ce nom à tous leurs salariés. Si on les forçait à réduire leurs marges et à prendre sur leurs profits, ces géants de la finance, de l'industrie, de la distribution, des transports, etc., auraient d'ailleurs de quoi assurer la même chose aux salariés de leurs sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs et clients. Et cela en ferait du monde, car ces sous-traitants et fournisseurs sont à leur tour clients d'autres entreprises,

petites et grandes...

L'existence et souvent la survie de nombreuses petites et parfois moyennes entreprises, donc les conditions de travail et de rémunération de leur personnel, dépendent de ce qui se décide dans les conseils d'administration des grandes sociétés. Et cela, de mille et une façons.

Ainsi, quand un grand groupe ferme une de ses unités dans une région, « tout ferme, nous aussi », disait à la radio le patron d'une brasserie jouxtant l'usine Airbus de Méaulte, dans la Somme. Et dans de tels cas, il n'est pas rare de voir des commerçants et artisans d'une ville manifester au coude-à-coude avec ces salariés menacés qui sont leurs clients.

À l'inverse, toute amélioration du pouvoir d'achat de la classe ouvrière ne pourrait qu'améliorer les revenus de nombreux travailleurs non salariés. Ancien ouvrier ayant ouvert un atelier avec un copain ; artisan-taxi tirant le diable par la queue ; patron d'un petit atelier dont le niveau



de vie ne dépasse pas celui des travailleurs du quartier, voire du compagnon qui travaille avec eux, la plupart n'ont rien de commun avec les dirigeants et actionnaires d'une grande société.

Bien des choses les opposent, en fait. Quand la banque, par le jeu du crédit, étrangle l'artisan ou le patron de bistrot. Lorsque le boutiquier, le petit entrepreneur se fournissent auprès de firmes qui leur im-

sent leurs conditions, et leurs prix.

Alors, ceux qui, au sommet de l'État, prétendent qu'améliorer la situation de la classe ouvrière menacerait celle des travailleurs non salariés mentent. Ils mentent délibérément pour détourner les classes laborieuses de leur ennemi commun, le grand patronat, qui dicte sa loi à l'ensemble de la société.

Pierre LAFFITTE

Vous avez dit « PME » ?

Il y a plusieurs millions de PME (petites et moyennes entreprises) et de TPE (très petites entreprises) qui emploient plus de quinze millions de salariés. Mais, derrière l'image du petit patron d'une entreprise familiale qu'aiment à vanter les politiciens de la bourgeoisie, des réalités très diverses se cachent sous l'appellation PME ou même TPE.

Cela va du patron et unique employé jusqu'à des entreprises de 500 salariés. Et il y a belle lurette que les grands groupes financiers et industriels ont multiplié les filiales de petite taille... notamment pour bénéficier des aides et avantages en tout genre accordés aux PME. Quant au caractère familial de ces dernières, il peut même s'agir de la forme prise par

une... holding. C'est ainsi que le magnat de la presse Robert Hersant avait fait chapeauter son empire par une société ne regroupant que cinq employés, tous de sa famille !

À l'inverse, si les PME et surtout les TPE se développent autant que l'affirment les gouvernants, ce phénomène est aussi révélateur d'un développement de la précarité. Nombre

d'entreprises ont, dans la recherche de toujours plus de rentabilité, externalisé certains services dont les cadres ou employés ont été en fait forcés à se mettre à leur compte. Autres petits patrons malgré eux : les chômeurs qui n'ont pas trouvé d'autre moyen de retrouver un emploi ; ceux que l'ANPE a fortement incités à créer leur entreprise. Qu'il s'agisse d'une

« petite boîte » de nettoyage sans avenir, dont le « patron » finira par jeter l'éponge au bout de quelques mois importe peu à ceux qui nous gouvernent : c'est un « créateur d'entreprise » supplémentaire qu'ils mettront à leur palmarès et, surtout, un chômeur de plus qui aura disparu, un temps au moins, des statistiques.

P.L.

• Bilan du Contrat nouvelle embauche

Peu de créations d'emplois, plus de précarité

Une étude très officielle, puisque menée conjointement par le ministère de l'Emploi, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale et la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), vient de démontrer que seulement 10 % des Contrats nouvelle embauche (CNE) correspondent à de véritables créations d'emplois. 90 % des embauches en CNE auraient eu lieu de toute façon. Sur plus de 800 000 intentions d'embauches recensées entre août 2005 et janvier 2007, 80 000 ont fait l'objet d'un CNE. De plus, 3 % seule-

ment des CNE ont été transformés en CDI, soit une précarité encore supérieure à celle des contrats à durée déterminée qui, selon la même étude, se concluent dans 14 % des cas par une embauche à durée déterminée.

Créé en août 2005, le CNE avait été présenté par le gouvernement comme un dispositif devant multiplier les embauches par les entreprises de moins de vingt salariés puisqu'il facilitait... les licenciements, en instaurant une sorte de préavis de deux ans, au cours duquel le travailleur peut être licencié sans motif et sur simple lettre

recommandée.

En fait, et même s'il n'avait pas fallu attendre un an et demi pour s'en rendre compte, ce contrat donne la preuve de ce qu'il est : un instrument supplémentaire entre les mains des patrons, non pour embaucher plus mais pour imposer la précarité à leurs salariés.

CNE, CDD et toutes les formes de contrats précaires doivent être supprimés au profit d'un seul contrat, à durée indéterminée, offrant toutes garanties aux travailleurs.

Lucienne PLAIN

• 26-27-28 mai

La Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

Dans 12 semaines, durant le week-end de la Pentecôte, se déroulera la fête de Lutte Ouvrière.

Vous pouvez vous procurer votre carte d'entrée, à seulement 10 euros si vous l'achetez dès maintenant.

Vous pouvez commander les cartes d'entrée auprès de nos camarades ou en écrivant à

LUTTE OUVRIÈRE – BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Indiquer le nombre de cartes d'entrée demandées (10 euros par carte). Joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de « LUTTE OUVRIÈRE ». Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

• Grande-Bretagne

Le « retrait » des troupes d'Irak Encore un tour de passe-passe de Blair

Annoncée en septembre dernier, la réduction des troupes britanniques en Irak n'avait pas eu lieu. Il aura fallu attendre cinq mois pour que, le 21 février, Blair se décide à reprendre cette annonce à son compte. Selon ses déclarations, 1 600 soldats britanniques

devraient quitter l'Irak (20 % des effectifs) et ce serait pour... bientôt.

Car Blair s'est bien gardé de fixer une date, ajoutant qu'une aggravation de la situation pourrait retarder ce plan. Nul ne sait donc si retrait partiel il y aura, ni quand. En revanche, il est certain



Blair visitant les troupes britanniques en Irak.

• États-Unis

Les menaces de Chrysler contre les travailleurs

Nous traduisons ci-dessous les extraits d'un article publié le 19 février dans le bimensuel The Spark de l'organisation trotskiste américaine du même nom.

DaimlerChrysler Corporation (DCX) a annoncé à son de trompe, le 14 février, le dernier plan de restructuration pour son groupe Chrysler. L'entreprise prétend avoir subi d'énormes pertes et des menaces si sérieuses de la part de ses concurrents que DCX pourrait être amené à vendre le groupe Chrysler au plus offrant à moins, bien entendu, que les salariés acceptent d'importants sacrifices lors de la négociation prochaine du nouveau contrat et acceptent de quitter l'entreprise calmement.

DCX copie, d'une façon plus théâtrale, les manœuvres passées de General Motors et de Ford contre leurs salariés. D'abord, on cache la situation financière réelle de l'entreprise. Puis on inonde la presse de prédictions sinistres quant à l'avenir de l'entreprise. Ensuite on annonce des fermetures d'usines et des licenciements « attendus » sans autre précision dans le futur. Puis on fait aux travailleurs une « offre » qu'on leur présente comme la meilleure possible. Enfin quand les travailleurs ont accepté l'offre en question, les affaires reprennent comme si de rien n'était, mais avec une main-d'œuvre meilleur marché.

General Motors vient d'en passer par là. Ford arrive à la fin de l'acceptation de l'offre et Chrysler suit le mouvement. Pour l'instant elle n'a annoncé qu'une fermeture d'usine pour dans deux ans, peut-être, et la suppression, peut-être en juin

prochain, d'une équipe dans chacune de ses deux usines de camions.

Il s'agit d'une guerre psychologique perfectionnée pour persuader les travailleurs d'abandonner encore davantage du peu qu'ils ont acquis dans les luttes passées. (...)

En fait 2007 a été encore une très bonne année ! Le bénéfice net de DaimlerChrysler a été de 7,3 milliards de dollars en 2006. DCX va payer comme d'habitude 1,88 dollar de dividende par action à ceux qui possèdent ses innombrables actions. Mais jusqu'ici les médias américains n'en ont pas fait état. De même qu'ils ont ignoré les profits faits par la branche financière de DCX, qui battent encore un record pour la cinquième année consécutive. Ce sont des profits réalisés en finançant l'achat de 6,7 millions de véhicules, dont 70 % ont été vendus aux États-Unis. Les médias n'ont fait état que des « problèmes » de Chrysler. Les travailleurs ne sont pas informés de la situation réelle.

DCX, comme GM et Ford auparavant, cherche à effrayer les travailleurs en faisant circuler des rumeurs sur la vente de l'entreprise. Vendue ou pas, où est la différence ? Chrysler a été vendue à Daimler-Benz en 1998. Chrysler avait acheté Jeep auparavant. En 1980-82 les travailleurs ont consenti d'énormes sacrifices sans que l'entreprise soit vendue le moins du monde.

Ce qui compte, ce n'est pas qui est propriétaire de l'entreprise. Ce qui compte c'est ce que les travailleurs décident d'accepter ou de ne pas accepter...

que de nouvelles troupes vont partir en Afghanistan. L'armée se heurte là-bas à une résistance qu'elle n'avait pas prévue en prenant la relève des troupes américaines dans la province d'Helmand, l'été dernier. Et l'état-major réclame depuis longtemps des renforts à cor et à cri.

Ce petit jeu d'annonce n'est donc rien d'autre qu'un tour de passe-passe, et à plus d'un titre.

C'est ainsi que le choix du 21 février pour annoncer ce « retrait » ne doit rien au hasard. Ce jour-là devait avoir lieu au Parlement un vote sur la création d'une commission d'enquête sur

la politique irakienne de Blair. De telles commissions comptent parmi les artifices du parlementarisme britannique pour enterrer les scandales politiques sous des tonnes de paperasses. Néanmoins elles attirent l'attention des médias. Il n'était donc pas question pour Blair de laisser passer cette proposition, surtout à deux mois des élections municipales. Et tout indique que son annonce de « retrait » est le prix qu'il a dû payer pour qu'un certain nombre de députés de son propre parti renoncent à voter pour cette commission.

Ayant dû faire ce geste, Blair s'est empressé de le tourner à son

avantage par un autre tour de passe-passe. À l'en croire, ce « retrait » serait rendu possible par une amélioration telle de la situation dans la région de Bassorah, que les autorités irakiennes seraient maintenant en mesure d'assurer la sécurité de la population et même de « ramener la prospérité ». Autrement dit on serait enfin sur la voie de la victoire tant de fois annoncée.

Là, la démagogie de Blair confine au grotesque. Sans même parler de la situation dans le reste de l'Irak, les troupes britanniques ont vu le nombre de leurs victimes augmenter de près de 200 % dans les douze mois

• Italie

Le gouvernement Prodi et son chantage

Après une semaine de crise, le gouvernement Prodi voulait prendre un nouveau départ le 28 février, après que le dirigeant du centre gauche italien eut posé la question de confiance au Sénat. Une semaine plus tôt, le 21 février, il avait annoncé sa démission à la suite d'un vote du même Sénat dans lequel il lui avait manqué deux voix.

La coalition de centre gauche dirigée par Prodi n'a gagné les élections du printemps 2006 que de justesse contre la coalition de droite dirigée par Silvio Berlusconi. Du fait de la loi électorale elle n'en a pas moins une majorité confortable à la Chambre, mais pas au Sénat, où chaque vote reste suspendu à l'attitude que prendront quelques sénateurs à vie, non élus, qui peuvent faire pencher la balance d'un côté

ou de l'autre. Cette fois certains étaient absents et par ailleurs au sein de la majorité les voix de deux sénateurs ont manqué.

L'un d'entre eux, à qui les dirigeants de la coalition ont donc attribué la responsabilité de la crise gouvernementale, est Franco Turigliatto. Membre du Parti de la Refondation Communiste il appartient à la minorité, Sinistra critica (gauche critique) qui est liée au Secrétariat Unifié de la Quatrième Internationale auquel est liée la LCR en France. L'autre, Ferdinando Rossi, appartient à un autre parti, le Parti des communistes italiens. Jusque-là l'un et l'autre avaient voté avec le gouvernement, au moins chaque fois que leurs voix étaient nécessaires, y compris lorsque Prodi a fait adopter à l'automne un budget d'austérité dont les conséquences retombent sur les travailleurs et les cou-

ches populaires.

Cette fois cependant, le ministre des Affaires étrangères Massimo d'Alema voulait faire approuver la politique extérieure du gouvernement. Celle-ci comporte le maintien des troupes italiennes présentes en Afghanistan, et d'autre part l'agrandissement de la base américaine de Vicenza, dans le Nord de l'Italie, à la demande des États-Unis, deux mesures qui heurtent l'opinion de gauche. Les deux sénateurs ont donc déclaré qu'ils ne pouvaient approuver cette politique, sans doute sans penser causer la chute du gouvernement, d'autant plus qu'il ne s'agissait pas d'un vote de confiance qui aurait obligé Prodi à démissionner.

Celui-ci a cependant saisi l'occasion pour dramatiser l'enjeu, menaçant d'élections anticipées qui pourraient ramener au pouvoir la coalition de

• Grande Bretagne

Une catastrophe ferroviaire de plus

écoulés, comparés au douze mois précédents ! Il y a moins de deux mois, un millier de soldats britanniques ont même fait le siège d'une prison clandestine installée par l'une des milices chiïtes dans un bâtiment officiel de la police irakienne à Bassorah ! À l'époque, on y avait trouvé pas moins de 127 prisonniers sévèrement torturés.

Et c'est cela la « sécurité » dont Blair ose se féliciter pour la population irakienne, celle que leur réservent les milices que l'invasion anglo-américaine a armées et favorisées ? Quant à parler de « prospérité », sans doute n'avait-il à l'esprit que celle des actionnaires de BP, qui seront au nombre des bénéficiaires de la nouvelle loi sur les concessions pétrolières étrangères en cours d'adoption à Bagdad.

On ne peut que se féliciter de la participation importante aux manifestations contre l'occupation de l'Irak et de l'Afghanistan qui ont eu lieu dans les grandes villes britanniques le 24 février. Elle a montré que les mensonges révoltants de Blair ne font pas oublier que son gouvernement et l'essentiel de la classe politique britannique ont les mains couvertes de sang irakien et afghan.

François ROULEAU

Suite au déraillement spectaculaire du 24 février, dans le nord de l'Angleterre, nous reproduisons ci-dessous un extrait de l'éditorial des bulletins d'entreprises publié à ce sujet, le 27 février, par nos camarades britanniques du groupe Workers' Fight.

Cinq ans après l'accident de Potters Bar, qui avait fait sept victimes, un autre déraillement vient de faire un mort et 22 blessés, dont cinq grièvement, parmi lesquels le conducteur. Cette-fois il s'agit d'un train à grande vitesse Pendolino de la compagnie Virgin, qui est sorti des voies dans la province de Cumbria. À l'heure où nous écrivons, tout indique que la cause de ce déraillement est la même qu'à Potters Bar : une rupture d'aiguillage. Des écrous qui auraient dû maintenir la barre d'aiguillage en place manquaient ou avaient pris du jeu.

On nous dit que c'est la « technologie de pointe » utilisée dans la construction du Pendolino qui a « protégé » les passagers contre des blessures plus graves lorsque six des neuf wagons ont été sérieusement endommagés en dévalant un remblai abrupt.

Mais ce train circulait à 150 km/h sur des voies où la « technologie de pointe » est inconnue. La ligne de la côte ouest est pour-

tant l'une des plus fréquentées d'Europe. Mais au lieu de bâtir des voies nouvelles pour le Pendolino, on y a procédé à un rapiéçage baptisé « modernisation ». Les aiguillages ont tous au moins 30 ans d'âge. Quant aux voies, elles furent construites pour des trains conçus à l'époque victorienne !

La reprise de la compagnie privatisée propriétaire des rails, Railtrack, par une compagnie d'État, Network Rail, en 2002, n'a pas changé d'un iota la politique en vigueur jusqu'alors en matière de sécurité. Network Rail avait bien dit qu'elle améliorerait la sécurité en cessant de recourir à des sous-traitants comme Jarvis (qui ne s'en tira pas moins sans être inquiété malgré son rôle dans le déraillement de Potters Bar) et en faisant assurer la maintenance par ses propres équipes d'entretien. Mais, en même temps, elle a multiplié les mesures de « réduction de coûts » aux dépens du personnel de Network Rail, tout en se vantant de sa capacité à opérer sur des bases commerciales. Son objectif est de faire des bénéfices, même si ceux-ci ne sont pas payés sous forme de dividendes – sans doute en guise de préparation à sa future reprivatisation, qui a toujours été l'un des objectifs du gouvernement.

D'ailleurs si Network Rail est

théoriquement sous le contrôle d'un organisme gouvernemental, sa direction est constituée de quatre directeurs, tous anciens PDG de grands groupes privés, sous-traitants de l'État dans le domaine des transports – Bechtel, Costain, Halliburton et Tubelines. Qui plus est, les entreprises « associées » dans le cadre de Network Rail, ne sont-elles pas les compagnies privées de train, telles que Virgin et son propriétaire, le flamboyant Richard Branson, qui doivent verser des redevances pour l'usage qu'elles font des rails ? Et leur principale préoccupation n'est-elle pas justement de maintenir les coûts au plus bas ? On voit mal comment un tel mon-

tage pourrait permettre d'assurer une réelle sécurité !

La réalité, c'est tant que le roi Profit régnera sur les services publics – comme c'est le cas aujourd'hui du fait de la servilité du gouvernement travailliste envers le grand capital – ces services ne seront jamais sans danger.



AFP

• Sénégal

Les élections ne régleront rien

droite. Prodi a posé ses conditions pour reprendre sa démission : désormais, en cas de désaccord au sein de sa majorité, c'est lui et lui seul qui parlera au nom de celle-ci. Il a aussi obtenu le ralliement de quelques sénateurs du centre en rupture avec Berlusconi. Enfin, cet épisode a été l'occasion de clouer au pilori tous ceux qui pourraient critiquer le gouvernement Prodi sur sa gauche. Qu'il s'agisse de sa politique étrangère ou de sa politique sociale, celui-ci leur a dit clairement : c'est moi ou le retour de Berlusconi.

On ne sait pas encore si cela permettra à Prodi de se maintenir. Mais on ne voit pas pourquoi les travailleurs italiens devraient accepter, au nom de ce chantage, la politique antiouvrière et l'interventionnisme militaire de ce gouvernement.

André FRY

Le résultat des élections qui se sont déroulées le 25 février au Sénégal n'est pas encore connu mais les partisans du président sortant, Abdoulaye Wade, l'ont déjà proclamé vainqueur avec 57 % des voix ! Ce qu'ont évidemment contesté plusieurs des 14 autres candidats.

Le Sénégal est présenté comme un État africain modèle par les représentants des grandes puissances. Mais l'important pour eux est que les intérêts des compagnies occidentales comme Sanofi-Aventis, Fougères, les ciments Lafarge ou Nestlé soient bien protégés par le régime. Pour le reste, ses dirigeants, à commencer par Wade, ont beau se dire « démocrates », la liberté de critique n'y existe que de manière très relative. Des journalistes, des écrivains ou des opposants poli-

tiques en ont fait l'amère expérience, en subissant les coups de la police ou des peines d'emprisonnement. L'ex-Premier ministre de Wade, Idrissa Seck, qui voulait former son propre parti en vue des élections, a ainsi été arrêté et emprisonné pendant sept mois. Même chose pour ceux qui ont essayé de contester le régime de manière trop voyante, comme les étudiants dont les grèves et manifestations ont été violemment réprimées en février 2006.

En 2000, Wade avait fait campagne en pronant « le changement », et avait triomphé du Parti Socialiste qui était aux commandes du pays depuis quarante ans. Or depuis, la situation du pays n'a changé que pour se dégrader. En raison du vieillissement des centrales et de la hausse des prix du fioul, les coupures de courant sont de plus en plus fré-

quentes. Faute de moyens, les services publics comme l'enseignement, les transports ou les hôpitaux ont de plus en plus de mal à fonctionner. Enfin, alors que plus de la moitié de la population active est au chômage, le prix des produits de première nécessité flambe. Ces derniers ont ainsi enregistré 57 % d'augmentation au deuxième semestre 2006.

En revanche, la corruption et les détournements de fonds publics vont bon train. Le gouvernement invoque les difficultés économiques pour imposer des sacrifices à la population, mais il a su trouver de l'argent pour augmenter le nombre de députés, recréer des postes de sénateurs et multiplier par deux leurs indemnités ainsi que celles de ses ministres.

Autre sujet de mécontentement : le conflit indépendantiste qui couve en Casamance depuis

1982. En 2000, le candidat Wade se disait capable de faire revenir la paix « en moins de cent jours », mais sept ans après, le problème en est au même point.

Enfin, la misère pousse chaque année des milliers de Sénégalais à risquer leur vie sur des embarcations de fortune pour tenter de gagner l'Europe, via les îles Canaries. Mais les accords entre le gouvernement sénégalais et les gouvernements européens – espagnol et français en particulier – pour durcir la surveillance de l'immigration clandestine et les rapatriements forcés en charter rendent la situation de plus en plus désespérée.

Ce ne sont pourtant pas les besoins vitaux de la population que le vainqueur des élections, qu'il s'agisse de Wade ou de l'un de ses rivaux, prendra en considération.

Roger MEYNIER

• Le 23 février 1917

La Révolution russe commençait

Le 23 février 1917 du calendrier de l'ancienne Russie (soit le 8 mars du calendrier occidental) à l'occasion de la journée internationale de la femme, les ouvrières du textile des faubourgs de Petrograd, aujourd'hui Saint-Pétersbourg, quittaient le travail dans plusieurs usines, entraînant les ouvriers métallurgistes. Comme le dit Léon Trotsky : « *La veille encore, il ne serait venu à l'idée de personne que ce jour inaugurerait la révolution.* » Et pourtant cinq jours plus tard le tsarisme, cette dictature considérée comme la plus réactionnaire d'Europe, s'effondrait. Huit mois plus tard, le 25 octobre 1917, les ouvriers et les paysans prenaient le pouvoir.

La naissance du mouvement

Ce mouvement de révolte ne fut décidé par aucun parti. L'initiative, venue de cette fraction la plus exploitée de la classe ouvrière que constituaient les ouvrières du textile, allait se poursuivre et s'amplifier. Le 24 février, les traminois se mirent en grève. Personne ne sut qui avait lancé le mot d'ordre d'arrêt du travail. Les ouvriers, de leur côté, organisèrent des meetings avant de déferler en manifestation dans le centre-ville. La moitié des ouvriers se mirent en grève. Les mots d'ordre des manifestants se radicalisèrent. Ils ne réclamaient plus seulement du pain, comme la veille, mais criaient : « *À bas l'autocratie !* », « *À bas la guerre !* » Et pour une fois, les cosaques, ces troupes d'élite envoyées si souvent contre les grévistes, hésitèrent à charger.

Trotsky rapporte un témoignage d'un ouvrier bolchevik, Kaïourov, sur les réactions de cosaques, ce jour-là, face à une manifestation des ouvriers de l'usine Erikson : « *Certains d'entre eux souriaient et l'un deux cligna de l'œil en copain du côté des ouvriers.* » Et Trotsky d'ajouter : « *L'homme qui avait cligné de l'œil eut des imitateurs.* »

Les événements de ces deux journées étaient révélateurs de l'état d'esprit des larges couches de la population. Les ouvriers, comme les paysans, massivement enrôlés dans l'armée, en avaient assez de la guerre et de la misère qu'elle entraînait. Le

mécontentement contre le tsar s'était déjà exprimé avec force lors de la révolution de 1905, puis de nouveau à partir de 1912. La guerre avait mis un terme à cette nouvelle montée de la combativité ouvrière. Mais trois ans de guerre avaient ravivé l'aspiration à se débarrasser de ce régime. En fait, comme le souligne Trotsky, « *l'idée d'une manifestation mûrissait depuis longtemps, mais, à ce moment, personne ne se faisait une idée de ce qui en sortirait.* »

plus se contenter d'adopter une attitude de neutralité bienveillante à l'égard des insurgés, car le pouvoir lui demandait maintenant de tirer.

Durant cette journée, il y eut des tirs, plus de tués et de blessés. Seul le régiment d'élite Pavlovsky se rallia. Cette insubordination fut vite étouffée, des soldats mutins furent désarmés et consignés dans leurs casernes. La situation semblait donc encore incertaine.

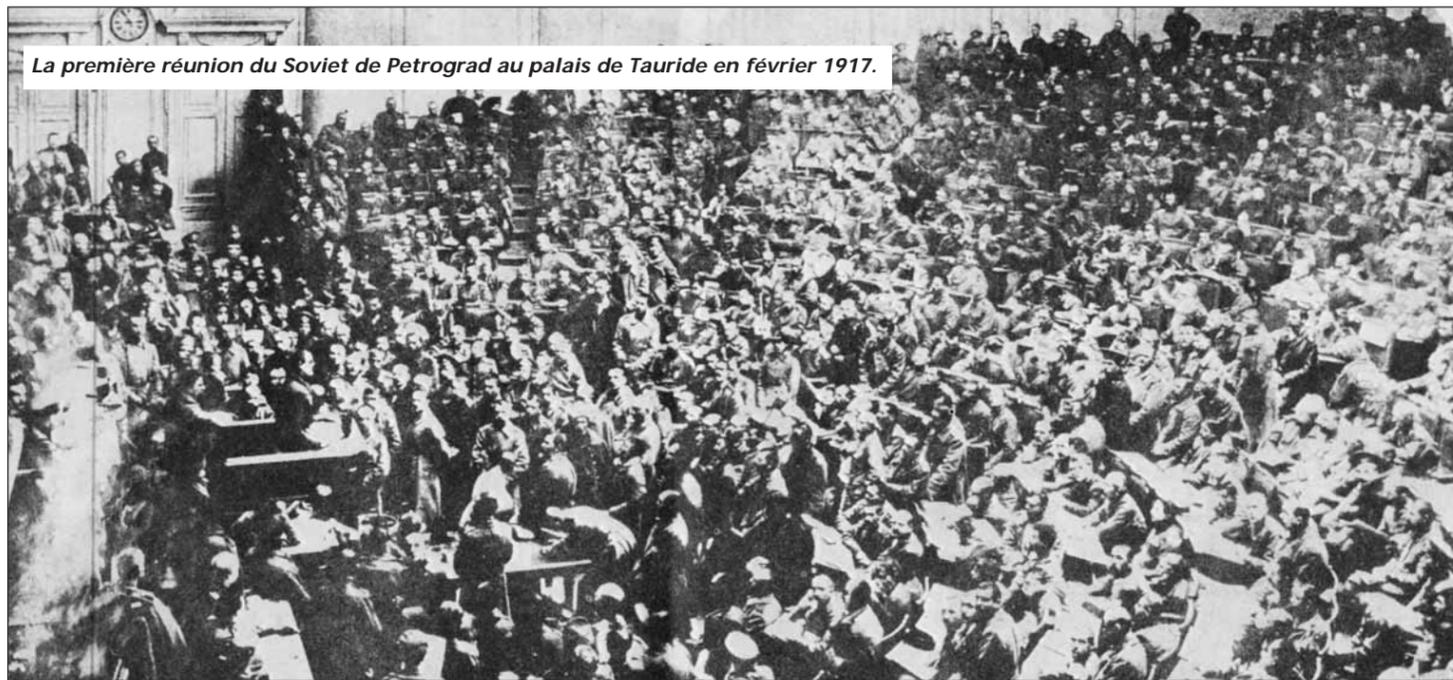
Mais en fait, le 27 février, les

Les soviets : organes du pouvoir ouvrier

Dès le 24 février, il fut naturel, évident, pour les ouvriers qu'il était nécessaire de s'organiser dans des conseils – soviets, en russe – composés de délégués ouvriers élus et révocables, tout comme ils l'avaient fait durant la précédente révolution, seulement douze ans auparavant, en 1905.

de toutes les gares de Petrograd, de toutes les imprimeries, de sorte que, sans permission, il eût été impossible d'expédier un télégramme, ou bien de quitter Petrograd, ou bien d'imprimer un manifeste. »

Deux organes de pouvoir s'étaient constitués : celui des ouvriers et des soldats, le Soviet, et celui de la bourgeoisie, le gouvernement provisoire. Ces deux pouvoirs n'allaient cesser de s'affronter durant les mois suivants.



La première réunion du Soviet de Petrograd au palais de Tauride en février 1917.

De la grève à la révolution

Le 25 février, la grève prit une nouvelle ampleur ; cette fois, 90 % des ouvriers de la ville étaient en grève. Les heurts se multiplièrent avec la police particulièrement détestée ; des commissariats furent saccagés. Le quartier de Vyborg, le plus ouvrier, tomba quasiment aux mains des insurgés. La foule s'enhardissait. Du côté du pouvoir, après avoir hésité sur la conduite à tenir, le tsar ordonna de « *mettre fin dès le lendemain aux désordres de la capitale.* » Mais pour cela, il fallait pouvoir compter sur des troupes. Or, ici et là, des soldats commençaient à être « *contaminés* » par les manifestants ouvriers.

Le 26 février, peu à peu, tous les ouvriers des faubourgs convergèrent de nouveau vers le centre de Petrograd. La police avait certes fait relever les ponts pour tenter de leur barrer le passage, mais les manifestants déferlèrent sur la Neva gelée pour se masser autour des casernes. Dans la tête des ouvriers une chose commençait à devenir claire : il fallait gagner les troupes à la révolution. Le soldat, quant à lui, ne pouvait

ouvriers auxquels s'étaient joints les mutins de la veille s'attachèrent systématiquement à rallier les régiments de la garnison de Petrograd. Le passage de l'armée du côté des insurgés ne se fit pas tout seul. Mais il fut possible parce que les soldats de la garnison de la capitale, qui formaient des bataillons de réserve de milliers d'hommes destinés à compléter les régiments du front, ne voulaient pas la guerre et voulaient rentrer chez eux.

Chaque régiment gagné se précipitait pour en convaincre d'autres car la seule chance de salut pour les mutins était d'élargir l'insurrection. Ce jour-là, un à un, les régiments passèrent à l'insurrection, faisant basculer à chaque fois un peu plus le rapport de forces en faveur des ouvriers.

Des événements semblables se répétèrent dans plusieurs villes. Mais ce furent ceux de Petrograd qui firent basculer les choses en faveur de la révolution.

Le tsar, après avoir vainement tenté de transmettre le relais à un rejeton de la famille impériale, finit par se décider à abdiquer le 3 mars. L'insurrection avait vaincu. Mais à qui transmettait-elle le pouvoir ?

La première réunion du Soviet de Petrograd, convoquée par des représentants des organisations socialistes, qui eut lieu le 27 février au soir, ne regroupait encore que peu de délégués (250 environ). Mais ils prirent tout de même les premières mesures révolutionnaires : envoi des gardes révolutionnaires à la Banque d'Empire et à la Monnaie, création d'une commission du ravitaillement, publication d'un premier décret. Celui-ci appelait les soldats à élire un comité dans toutes les unités, soumettait les unités de l'armée à l'autorité du Soviet des députés ouvriers et soldats et aux comités de soldats, et non plus à l'état-major et aux officiers. Les ordres de la Douma, ce parlement que le tsar avait concédé à la bourgeoisie après 1905, ne devaient être exécutés « *que s'ils ne contredisaient pas les décisions du Soviet.* »

Parallèlement, les politiciens bourgeois de l'ancienne Douma tsariste allaient former un gouvernement provisoire. Mais ils ne disposaient alors d'aucun pouvoir. Un député monarchiste, Chidlovsky, en témoignait en ces termes : « *Le Soviet prit possession de tous les bureaux de poste et de télégraphe,*

Vers la révolution d'Octobre

Car la révolution n'était pas terminée. Certes, la chute du tsarisme représentait une énorme victoire. Mais les classes pauvres voulaient bien autre chose que cela. Elles voulaient la fin de la guerre, du pain et la liberté ; les paysans voulaient aussi la terre. Et contrairement à bien des révolutions du passé, à l'issue desquelles les ouvriers laissèrent les politiciens bourgeois s'installer dans les fauteuils du pouvoir, une fois la victoire acquise, les ouvriers de Russie ne remirent pas leur sort aux mains du seul gouvernement bourgeois.

Au fil des mois, ils allaient faire l'expérience, aidés par la présence dans leurs rangs de militants d'un parti révolutionnaire, le Parti Bolchevik, qu'ils ne pourraient imposer leurs revendications que si les soviets qui les représentaient s'emparaient du pouvoir, sans le partager avec les représentants de la bourgeoisie.

Aline RETESSE

• Airbus

Contre le plan « Power 8 », il faut organiser la riposte

Enfin le Conseil d'administration d'EADS, réuni le 26 février à Munich, a « *approuvé à l'unanimité* » le plan dit « *Power 8* », ce qui signifie une attaque en règle contre l'ensemble des travailleurs d'Airbus.

À l'heure où nous écrivons, les différents points du plan drastique sont présentés aux syndicats, lors de la réunion du Comité d'entreprise européen. Mais déjà, de Villepin avait confirmé la semaine précédente la suppression de 10 000 emplois. La presse, ces derniers jours, a parlé de 4 300 emplois supprimés en France, dont 900 à Airbus Central Entity à Toulouse, et de 3 700 en Allemagne. En plus, deux sites (Nordenham et Varel) seraient vendus en Allemagne et les sites de Méaulte et de Saint-Nazaire ville, en France, seraient également vendus. Cela vient s'ajouter aux autres mesures du plan

Power 8 déjà initiées, comme la réorganisation de la sous-traitance à qui on impose jusqu'à 30 % de réduction des coûts ou celle qui, selon la presse, consisterait à augmenter le temps de travail de 35 à 40 heures sans augmentation de salaire.

Et pourquoi cela ? Selon le communiqué destiné aux employés « *Power 8 permettra de faire face au défi de la faiblesse du dollar, de supporter les coûts financiers relatifs aux retards de l'A380 et les futurs besoins de financement. Le programme génèrera 2,1 milliards d'euros de contribution à partir de 2010 et en outre 5 milliards d'euros de trésorerie cumulée de 2007 à 2010* ». En fait, il s'agit de maintenir purement et simplement les profits pour les gros actionnaires, en faisant payer l'incurie de la direction aux travailleurs d'Airbus et de la sous-traitance, quitte à supprimer des milliers d'emplois et en aggravant les

conditions de travail de ceux qui restent.

Pourtant cela ne va pas si mal que ça ! Et c'est la direction de EADS dont Airbus est une filiale qui le dit dans son journal *Forum* de février : « *EADS peut contempler un bilan commercial 2006 plus qu'honorable, ce qui montre bien que l'entreprise a les reins solides pour affronter l'avenir. Airbus a battu son record de livraisons en 2006 et s'attend à faire encore mieux cette année.* »

Sur les chaînes de montage à Toulouse, la maîtrise dit aux ouvriers, qu'ils ne seront pas touchés, que c'est dans les bureaux que le couperet va tomber. Il s'agit bien évidemment de diviser pour mieux régner ! De la même manière, on essaie de monter les travailleurs français contre les travailleurs allemands. Or, ce sont tous les travailleurs qui sont visés ou dans leurs emplois ou dans leurs conditions de travail.



Ce qui doit primer, c'est qu'aucun salarié, quels que soient son statut et sa nationalité, ne paie pour les intérêts égoïstes des actionnaires.

Ouvriers, techniciens, ingénieurs, ce sont les travailleurs d'Airbus mais aussi de la sous-traitance, qui produisent les avions. C'est avec leur sueur, leur intelligence que les millions de profits se sont faits et se font. Et ce sont eux que l'on condamnerait aux efforts et aux sacrifices ?

Aujourd'hui, il s'agit de riposter, de sorte que le Conseil d'administration et les gros actionnaires aient peur de tout perdre dès qu'ils oseront com-

mencer à s'en prendre aux travailleurs. Mardi 27 février à Méaulte, dans la Somme, où sont produites les pointes avant des Airbus, les travailleurs se sont mis en grève. Ils ont raison.

Les travailleurs ont les moyens, en se mobilisant, de peser sur des décisions qui les concernent. En Midi-Pyrénées 60 000 salariés travaillent pour le secteur aéronautique, à l'échelle européenne, cela représente plusieurs centaines de milliers de salariés. Seule leur lutte pourra être efficace pour faire respecter leurs emplois et les conditions de travail.

Correspondant LO

• Alcatel-Lucent

La ronde des ministres... et des suppressions d'emplois

Jeudi 22 février, les travailleurs d'Alcatel-Lucent de la région parisienne se sont rassemblés à Vélizy. Près de 1500 salariés se sont ainsi retrouvés, venant de Massy, Villarceaux, Chateaufort et Colombes pour continuer à protester contre les suppressions d'emplois.

comité de groupe réunissant les syndicats à l'échelle européenne, la direction proposait de « *renforcer le rôle d'échange et de dialogue du Comité de groupe européen en complément des procédures locales* ». Elle ajoutait : « *Par ailleurs, Alcatel-Lucent se félicite de l'initiative du gouvernement français de créer un*

part de certains à cause de la campagne électorale, mais sur le fond il est clair que c'est aux salariés et à eux seuls d'inverser la vapeur en contestant les choix faits par Alcatel-Lucent.

Aux dernières nouvelles, les suppressions d'emplois, dans le monde, se répartissent de la façon suivante : 6000 en Amérique du Nord, 4500 en Europe et 2000 en Asie Pacifique. Comme pour nous dire : Travailleurs de tous les pays, unissons nous !

Les ministres, les dirigeants d'Alcatel répètent qu'ils feront tout pour que le plan de suppressions d'emplois repose sur des « *départs volontaires* ». Ils auraient peut-être mieux fait de demander avant qui était « *volontaire* », le plan en aurait été sérieusement minoré.

Concrètement, à Rennes, les 212 salariés répartis sur les sites de Cesson-Sévigné et Saint-Grégoire ont déjà dit très nettement qu'ils n'étaient pas volontaires pour que leur entreprise ferme et pour s'en aller. Alors, pour commencer à les croire, quand annoncent-ils le maintien du site de Rennes ?

Correspondant LO



Le soir même, l'intersyndicale était reçue par Larcher, le ministre du Travail qui quelque temps après, recevait, en compagnie de Villepin, Tchuruk et Giroux (PDG d'Alcatel-Lucent France).

L'intersyndicale publiait rapidement un communiqué pour préciser que Larcher « *prônait la suspension du plan social* ». Mais, le lendemain, vendredi, à la réunion du

groupe de travail sur l'avenir des télécoms en France ». Mais sur le plan de suppressions d'emplois : rien.

Depuis Sarkozy a déclaré : « *Il n'est pas de la responsabilité d'un homme politique de donner une instruction pour suspendre un plan social. [...] Cela n'aurait pas de sens. Ça s'appelle de la démagogie et du populisme* ».

Voilà qui est clair. Peut être quelques ronds de jambe de la

• Techcity – Orléans

En grève pour les salaires



Depuis mardi 27 février, les employés de Techcity sont en grève pour les salaires. Le boulevard Rocheplatte qui traverse Orléans est animé par des banderoles, coups de trompette et drapeaux rouges de la CGT. Les salariés expriment leur colère face aux propositions de la direction : 1,2 % d'augmentation soit 18 euros brut.

Cette entreprise de 210 personnes travaille pour différents fournisseurs d'accès à Internet. Elle est récente et la moyenne d'âge est peu élevée. La majorité des employés sont qualifiés avec

un minimum bac plus deux, mais les salaires de base sont à peine supérieurs à 1 400 euros brut et la précarité importante. Un tiers du personnel est en CDD, de 6 ou 9 mois. Il demande 150 euros brut, un 13^e mois et refuse l'individualisation d'une prime. Les travailleurs sont méfiants et veulent que l'enveloppe distribuée sous forme de prime soit partagée entre tous ; pas question que l'entreprise en garde une partie dans sa poche !

Correspondant LO

• Michelin – Clermont-Ferrand

L'emploi se dégonfle... les actionnaires se regonflent

Malgré l'annonce, jeudi 15 février, d'un bénéfice net en baisse de 35,5 % en 2006, l'action Michelin a fait un bond de 17 % en une semaine. Les actionnaires seraient-ils devenus inconscients ? Au contraire, ils sont satisfaits car cette annonce ressemble à l'arbre ayant perdu quelques feuilles, mais qui cacherait une forêt resplendissante !

En publiant les résultats de Michelin, le journal *La Montagne* titrait d'ailleurs : « Des indicateurs au vert ».

Les actionnaires sont bien servis. Michel Rollier, le gérant du groupe, a annoncé que le dividende qui leur sera versé va encore augmenter de 7,5 % ! Cela fait 56 % de hausse en trois ans ! Et ils ont toutes les raisons d'être optimistes pour l'avenir.

Comme le titrait le journal *Les Echos*, « *La Bourse applaudit la perspective d'un effort de productivité* ».

D'une part, si le bénéfice est en baisse, c'est principalement dû à « *des charges non récurrentes de restructuration et d'arrêt d'activités industrielles* »... Il faut traduire que Michelin a déduit 220 millions d'euros sur les bénéfices réels, pour fermer une usine au Canada, celle du Nigeria, ou encore l'atelier « camionnette » de l'usine de Bourges où 365 emplois disparaissent avec la crainte de 85 licenciements. Tout cela va permettre à Michelin d'augmenter sa productivité en concentrant la production sur un nombre plus réduit d'usines.

D'autre part, Rollier a confirmé l'intention d'atteindre



d'ici 2010 les 10 % de bénéfices par rapport au chiffre d'affaires, contre 8,2 % aujourd'hui. Pour cela, il vise 1,7 milliard d'économies, dont la moitié par la baisse des « coûts industriels » avec la suppression d'au moins 10 000 emplois dans les trois ans qui viennent, en Europe et en Amérique du Nord, en remplaçant moins de la moitié des 20 000 départs en retraite !

Supprimer des emplois,

Michelin sait le faire. Par contre, remplacer ne serait-ce que la moitié des retraités par des CDI, c'est une autre affaire. Les « embauches » dans les ateliers ne se font pratiquement qu'en intérim ou en CDD.

Lorsque, en décembre, les travailleurs de SODG, une filiale Michelin de Clermont-Ferrand, ont participé à des débrayages durant une semaine pour 150 euros net

Profiteur de guerre

Michelin a signé, en janvier, un contrat de 1,3 milliard d'euros, renouvelable pendant dix ans, pour équiper en pneus la totalité de l'armée américaine : véhicules terrestres, la marine (avions sur porte-avions) et l'aviation militaire.

L'armée américaine a de gros besoins avec la guerre en Irak... et Michelin n'a pas de problèmes de conscience.

d'augmentation, la direction a prétendu qu'elle ne pouvait pas faire mieux que les 30 ou 40 euros qu'elle venait d'annoncer car « *il faut tenir compte des contraintes économiques* ».

Visiblement le discours n'est pas le même pour les actionnaires puisque, même quand les bénéfices baissent un peu, leur part continue d'augmenter !

Correspondant LO

• Hutchinson – Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

Économies mesquines sur le dos des travailleurs handicapés

Depuis le début de l'année, les patrons d'Hutchinson, filiale de Total spécialisée dans le caoutchouc industriel, ont décidé de lancer une négociation avec les syndicats sur « l'insertion des travailleurs handicapés dans le monde professionnel ».

Cela fait suite à l'application de la nouvelle loi du même nom, applicable depuis l'année dernière, qui renforce un peu les contraintes financières vis-à-vis des entreprises ne respectant pas l'obligation d'employer les 6 % normalement prévus de travailleurs handicapés.

À Joué-lès-Tours, les patrons ne respectaient déjà pas l'ancienne loi et aujourd'hui ne comptent pas embaucher un travailleur handicapé de plus. Profitant du fait que nombre d'entre nous ont dû être reclassés sur d'autres postes suite à des accidents du travail ou à des maladies professionnelles, les patrons voudraient demander à tous les travailleurs reclassés de se faire reconnaître Cotorep afin d'atteindre ainsi plus faci-

lement les 6 % de travailleurs handicapés.

Hutchinson va donc faire en sorte de transformer artificiellement certains des travailleurs de ses usines en « nouveaux handicapés » déclarés, pour ne pas payer d'amende. C'est d'autant plus cynique de la part des patrons qu'Hutchinson a un taux élevé d'accidents graves du travail et « fabrique » de fait chaque année des travailleurs handicapés. Plusieurs d'entre nous ont eu des doigts arrachés ou écrasés sur leur poste de travail et, l'an dernier, un intérimaire a dû subir une ablation d'un rein et de la rate après avoir été percuté par une tringle de confection de tuyaux...

Quand le PDG de Total annonce plus de 12 milliards de profits cette année, il assène que c'est positif pour la France et pour les salariés de l'entreprise. Chez Hutchinson, on n'en voit pas la couleur en matière de conditions de travail, ni de sécurité, ni de salaires.

Correspondant LO

• PSA Peugeot Poissy (Yvelines)

Un militant CGT menacé de licenciement Avec Farid Borsali !

Jeudi 22 février, Farid Borsali, secrétaire du syndicat CGT de l'usine de Poissy, a été convoqué par la direction pour un entretien en vue « d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement ». Cela fait suite à une grève des caristes du montage à l'atelier B3, qui a duré toute la matinée du jeudi 1^{er} février.

Le jour de la convocation, un rassemblement de protestation a regroupé une centaine d'ouvriers à l'appel de la CGT avec le soutien de SUD et de militants de la CFDT. C'est la deuxième tentative de licenciement dont est victime Farid Borsali et il a déjà subi de nombreuses mises à pied dans le cadre de son activité syndicale.

Aujourd'hui, la direction veut lui faire payer l'arrêt de travail des caristes. Mais l'arrêt de travail était motivé par les revendications de ceux-ci, à savoir l'obtention d'une prime de 55 euros et l'amélioration des conditions de travail. Et ces revendications sont partagées dans les ateliers par de nombreux travailleurs.

D'ailleurs le même jour, dans l'équipe suivante, quelques dizaines de travailleurs ont commencé à débrayer en revendiquant 150 euros. C'est dire que

le vrai problème, ce sont bien les salaires trop bas, les effectifs trop faibles et les conditions de travail de plus en plus dures pour chacun sur la chaîne.

L'attitude agressive de la direction à l'encontre des militants CGT a une longue histoire. Dans les années 1970-1980, elle pratiquait la violence et la répression systématique contre les militants des syndicats qui n'acceptaient pas son ordre et la toute-puissance de son syndicat-maison, la CFT-CSL, avec ses commandos de gros bras. Dans les années 1990, la situation avait changé, mais les militants ouvriers subissaient toujours des discriminations, en particulier salariales, du fait de leur appartenance syndicale et de leur activité militante dans l'usine. Puis en 2000, elle a encouragé la CSL à fusionner avec FO car elle avait besoin d'un syndicat avec qui signer des accords reconnus au niveau du groupe ou de la branche automobile.



Farid (au centre), lors du rassemblement.

Mais les militants CGT, malgré les espoirs de la direction, ne se sont pas intégrés à son jeu et, dans les ateliers, ils sont ceux qui organisent chaque fois où c'est possible la résistance des travailleurs aux attaques incessantes du patron. C'est cela que la direction veut faire payer aujourd'hui, à travers Farid Borsali, aux militants de la CGT et à tous ceux qui ne baissent pas la tête. Une pétition a commencé à circuler sur les chaînes de montage et a déjà recueilli près de mille signatures. Le 28 février, les travailleurs de l'habillage, le secteur où travaille Farid, ont aussi débrayé majoritairement pour leurs conditions de travail.

La solidarité la plus large doit s'organiser autour de Farid pour obliger la direction à reculer !

Correspondant LO

• Renault – Le Mans

Débrayages contre la flexibilité

À Renault Le Mans, les travailleurs continuent à débrayer contre l'accord de flexibilité que veut imposer la direction de Renault. C'est en effet la dernière usine du groupe où elle n'a pas encore réussi à imposer un tel accord et où le temps de repas pour les ouvriers n'est pas supprimé. Partout ailleurs depuis des années, sous prétexte d'aménagement du temps de travail, leurs horaires et leurs périodes de travail sont régis par les besoins de la production et ses aléas. La direction du Mans veut donc rattraper le temps perdu et faire signer aux syndicats un « accord de souplesse et de compétitivité » qui a pour seul mérite celui de la franchise.

Il s'agit pour la direction de nous faire travailler plus à certains moments. Les jours

2X8 pourraient effectuer huit samedis obligatoires non payés par an (24 sur trois ans). Ceux

tion des salariés (CEF) si ceux-ci n'avaient pas assez de jours dans leurs compteurs de congés collectifs.

La direction espérait boucler son affaire très vite avec trois séances de négociations (les 7, 14 et 21 février) en profitant des vacances scolaires, et surtout sans vagues. Manque de chance pour elle, l'expérience des autres usines, où la flexibilité est en œuvre, montre à tous que ce serait un pas de plus dans la

Depuis le 8 février, de nombreux débrayages à l'appel de la CGT ont donc secoué l'usine. Malgré les manœuvres de la direction, sa propagande mensongère, le chantage à la survie de l'usine si l'accord n'était pas signé, et bien entendu les pressions et les tentatives d'intimidation de la maîtrise, ils ont réuni chaque fois de plus en plus de monde : anciens et jeunes embauchés, hommes et femmes. Ainsi, lundi 19 février,

sieurs centaines devant le bâtiment de la direction tout d'abord, puis devant la porte d'entrée avec le renfort des travailleurs de nuit et d'équipe du soir venus en dehors de leurs horaires. Tous ensemble nous avons bloqué la porte de l'usine.

Jeudi 22 février, la CGT annonçait une consultation pour ou contre l'accord de flexibilité. Plus de 1 600 travailleurs y participaient et le rejetaient à plus de 80 %. C'est dire que l'accord n'est pas encore passé !

Correspondant LO

Rassemblement des salariés lors du débrayage le 21 février.



seraient capitalisés dans notre compteur de congés collectifs, ce qui lui permettrait de nous renvoyer chez nous en période de basse activité. Pour le moment, le temps de repas ne serait pas remis en cause, mais pour combien de temps ?

Concrètement par exemple, les ouvriers qui travaillent en

d'équipe de nuit travailleraient quatre nuits de plus par an et auraient un allongement de leur temps de travail. Les équipes du week-end seraient purement et simplement supprimées en période de basse activité.

Par ailleurs, l'accord permettrait à la direction de piocher dans le compteur forma-

dégradation des conditions de vie et de travail.

De plus, les accords de flexibilité n'empêchent même pas la direction de recourir au chômage partiel, avec la perte de salaire qui va avec : en 2006 Renault Sandouville, malgré la flexibilité, a connu près de 70 jours de chômage partiel.

plus de 300 personnes ont défilé le matin dans les ateliers, dans un cortège très dynamique avec trompes et sifflets. L'après-midi, ce sont plus de 200 travailleurs qui ont remis le couvert en défilant à leur tour dans l'usine. Enfin, mercredi 21 février, jour de la dernière réunion direction-syndicats, nous nous sommes retrouvés à plu-

• Menace de grève chez Renault-Dacia (Roumanie)

La direction passe à la caisse

Enfin, la menace d'une grève imminente chez Dacia, filiale roumaine de Renault qui produit la Logan, a forcé sa direction à accepter une revalorisation salariale de 20,2 %.

Même si celle-ci doit s'étaler jusqu'en juillet, et s'il ne s'agit plus des 26 % que réclamait le syndicat de l'usine, c'est nettement plus que les 5 à 6 % que la direction avait osé proposer, début février. Cela avait été aussitôt rejeté par les travailleurs car cela correspondait à peine à

l'inflation. De plus, ils savaient que leur patron avait les moyens de céder plus. Selon les syndicalistes de Dacia, le constructeur « affichait un bénéfice d'environ 100 millions d'euros », fin 2006. Alors, quand Renault-Dacia est revenu à la charge, même avec une proposition d'augmentation plus que doublée (13,5 %) par rapport à sa proposition initiale, les travailleurs ont maintenu leur menace de grève et ont forcé la direction à céder 20,2 %.

Renault-Dacia en a certaine-

ment les moyens. Quand, en 1999, la firme française a profité de la privatisation du constructeur roumain, Dacia comptait 28 000 travailleurs. Huit ans plus tard, Renault s'est débarassé de plus de la moitié des salariés de Dacia.

Ils ne sont plus que 11 000 à produire, notamment, la Logan. Prévue pour être vendue sur ce que Renault appelle « les marchés émergents » (en clair, les pays pauvres), la Logan a fait une percée inattendue, et tout bénéfice pour Renault, en

France notamment où elle se vend à partir de 6 000 euros. Un joli prix, quand on sait que cette voiture est produite dans un pays où le salaire moyen nominal est quatre à cinq fois moindre qu'ici.

Alors, Renault a eu beau pleurer misère, répandre la rumeur de bénéfices moindres et d'un tassement de ses ventes en Roumanie dès l'annonce d'une possible grève chez Dacia, personne n'est dupe quand il pleure la bouche pleine.

Pierre LAFFITTE

• Dunkerque

Deux dockers morts en fond de cale

Vendredi 23 février vers 23 h 30, deux dockers de Dunkerque employés par la société Sea Bulk, qui déchargent du charbon dans une cale d'un bateau panaméen, ont été ensevelis par une coulée de charbon. Ils sont morts, l'un asphyxié, l'autre écrasé.

Une enquête de la gendarmerie maritime et une autre de l'inspection du travail ont commencé. D'ores et déjà, les questions à propos de ce drame sont nombreuses. Car depuis le rachat de la société Somabami par Sea Bulk en 1999, il est de plus en plus courant que le déchargement du charbon s'effectue par des paliers de plus en plus hauts, voire en allant le plus vite possible jusqu'au fond de la cale, quelques dizaines de mètres plus bas. Il reste alors sur les parois de la cale de hauts murs de charbon, qui peuvent s'écrouler en avalanche et submerger les travailleurs.

Par rapport au système de paliers très progressifs utilisé auparavant, cette méthode est beaucoup plus rapide et permet aux patrons de gagner du temps sur le déchargement et le départ du navire. Mais elle est bien plus dangereuse pour les travailleurs en fond de cale.

S'il est vérifié que ces deux travailleurs sont morts ainsi, ce drame serait une nouvelle fois la conséquence de la course au profit.

Serge VIARD

• General Electric Medical Systems (GEMS)
Buc (Yvelines)

Protestation sur les salaires

Pendant plusieurs semaines, l'usine GEMS de Buc, qui fabrique du matériel radiologique tel que mammographes et « salles vasculaires », a connu un mouvement, certes limité, mais bien réel, sur les salaires. Des assemblées générales, des débrayages d'une centaine de personnes (sur les 1 600 que compte l'entreprise, en majorité des cadres) ont ponctué ce mouvement.

La dernière assemblée générale s'est séparée sous les applaudissements le jeudi 22 février, après avoir obtenu une prime de 250 euros pour tout le personnel, le retour à une augmentation annuelle pour 90 % des cadres, et des montants minimaux d'augmentation variant entre 50 et 57 euros pour la quasi-totalité des autres catégories.

Même si ces résultats sont jugés limités, c'est l'existence même d'une expression collective du mécontentement et d'arrêts de travail qui a marqué les esprits. La dernière grève pour les salaires remonte à dix ans, et ceux qui l'avaient vécue n'imaginaient pas, il y a encore

quelques semaines, qu'ils y goûteraient à nouveau. Quant aux jeunes embauchés, ils ont pu apprécier à sa juste valeur cet aspect de la vie des entreprises qu'est la protestation collective du personnel. Ils ont aussi pu mesurer rapidement la façon dont la direction les considère.

Ainsi, les quelques cadres grévistes ont pu voir la hiérarchie pointer scrupuleusement leur durée de débrayage, alors qu'elle ferme ostensiblement les yeux et ne dit mot sur leurs journées de dix heures et plus.

Quant à la présence remarquée de différents directeurs des relations humaines aux rassemblements, leur

volonté soudaine de tenir de multiples réunions d'information sur les salaires dans les services et leur recours à huissier ont largement fait sourire et renforcé la conviction que, même limitée, l'action embarrassait la direction.

GEMS, dont la direction se glorifie de ses résultats financiers qui se chiffrent en milliards de dollars à chacun de ses messages, a largement les moyens d'accorder les 200 euros réclamés.

Alors, ce fut un éclat de rire qui accueillit ses dernières annonces, à savoir quelques euros pour les augmentations minimales et quelques centimes en plus pour les primes d'équipe.

Car, pour tous, la revendication de 200 euros reste d'actualité.

Correspondant LO

• Depolabo – Mérignac (Gironde)

Depolabo fait des bénéfices et licencie

Entreprise implantée depuis cinquante ans dans la région bordelaise, Depolabo emploie 35 personnes, préparateurs de commandes et magasiniers, sur le site de Mérignac. Employant 650 personnes au plan national sur six sites, considéré comme un leader national de la distribution de produits pharmaceutiques, Depolabo a fait 6 millions d'euros de bénéfices en 2005.

Au mois de novembre 2006, constatée et le bruit a couru qu'un important client avait

lâché Depolabo. Pour obliger la direction à donner des informations, les salariés se sont mis en grève une semaine. Celle-ci a finalement annoncé la mise en place d'un plan dit « social » prévoyant le licenciement des employés, voire la fermeture du site.



Les salariés de Mérignac, devant le siège de l'entreprise, à Marseille.

• Hôpital de Besançon

Colère salutaire en Radiologie

Pendant environ quinze jours, il a été impossible d'avoir une radiographie pulmonaire convenable à l'hôpital J. Minjoz de Besançon, parce que l'appareillage est en panne et irréparable. Ce dernier aurait dû être changé depuis un à deux ans. Les budgets étaient débloqués et les appels d'offre lancés, mais le personnel et le chef de service de « radiologie A » avaient choisi une installation, tandis que la direction responsable des achats de matériels lourds avait opté pour une autre. Tout était donc bloqué.

Dans ce service, ce n'est pas la seule installation qui est en panne. L'appareillage permettant de réaliser des radios à des patients alités dans le service de radio (qui date de 1975) est en panne depuis trois mois et n'est plus réparable, la salle de radio digestive était en travaux, une salle de radiologie interventionnelle est de très mauvaise qualité, l'installation des Urgences n'est pas sécurisée et un des deux scanners est le plus vieux d'Europe, d'après l'un des responsables du secteur...

La colère montait dans l'équipe des manipulateurs, qui n'en pouvaient plus de

travailler dans ces conditions. Mais voilà que le cadre a expliqué que, pour remplacer l'appareil numérique des radios pulmonaires, on allait installer un matériel d'un type datant de quinze à vingt ans, et cela pendant cinq à six mois, en attendant le nouvel équipement. Cet appareillage ne permettrait de réaliser qu'un tiers des 100 radios du service.

Là, c'en était trop ! Après une réunion à une quinzaine pour décider d'agir, un préavis de grève a été déposé pour le 21 février, et une conférence de presse organisée. Des équipes ont rédigé un tract pour les patients, un autre pour le reste du personnel, elles ont préparé les réquisitions et organisé le service au cas où nous nous mettrions en grève. Vendredi 16, deux collègues sont allés visiter une installation dans un autre hôpital.

Le mardi 20, la direction s'est engagée sur le remplacement rapide du matériel que nous demandions. Mais il faudra rester prêts à lui rafraîchir la mémoire.

Correspondant LO

La lutte a continué. Les travailleurs ont rencontré un représentant de la Préfecture, du Conseil général, de la Direction départementale du Travail, pour revendiquer qu'il n'y ait pas de licenciements dans cette société prospère. Le maire de Mérignac (député du Parti Socialiste) a promis... un accompagnement dans la recherche d'emploi pour les licenciés.

La mobilisation a obligé la direction à faire des propositions... Scandaleuses : 1 200 euros pour les salariés présents de un à cinq ans et 10 000 euros pour les autres, certains étant là depuis plus de vingt ans. Elle a proposé aussi des mutations dans d'autres sites, difficilement acceptables, puisque la plupart sont à des centaines de kilomètres alors que tous les employés ont construit leur vie ici.

La colère montant, ceux-ci sont allés se faire entendre au siège social à Marseille, où une quarantaine d'employés et de cadres de Depolabo Marseille ont débrayé pour les soutenir.

Cette action inattendue a obligé la direction à revoir sa copie. L'indemnité de licenciement est passée à 10 000 euros pour les embauchés les plus récents, allant jusqu'à 30 000 et 60 000 euros pour les plus anciens.

Mais les travailleurs n'acceptent pas pour autant leur licenciement. Ils se battent aussi pour que certains d'entre eux, ayant plus de 50 ans, puissent bénéficier de leur retraite et ne pas tomber dans la précarité.

La direction annonce la fermeture du site pour la mi-avril et la colère monte parmi les travailleurs contre ce groupe qui fait des bénéfices et licencie quand même. Il serait indispensable de pouvoir contrôler les comptes de ce patron et de vérifier ce qu'il fait de son argent.

Au lieu de servir à « rincer » les actionnaires, c'est les travailleurs qui devraient bénéficier de la richesse créée par leur travail, jusqu'à ce qu'ils retrouvent un emploi ou qu'ils soient à la retraite.

Correspondant local

• Reims

Les travailleurs du champagne manifestent

Mardi 20 février, près d'un millier de travailleurs des maisons de champagne ont défilé dans les rues de Reims, soit près du tiers des salariés que compte la profession. Cette importante manifestation s'est accompagnée d'arrêts de travail bien suivis. Les revendications portaient sur les salaires et les mesures devant améliorer les retraites.

La CGT réclame une augmentation des salaires de 2,2 %, alors que les entreprises ne proposent, elles, que 1 %. Cela est apparu d'autant plus choquant qu'en 2006 plus de 320 millions de bouteilles ont été vendues : un record ! D'ailleurs, avec un taux de rentabilité supérieur à 20 %, les entreprises du secteur

ne rencontrent aucune difficulté. Leurs actionnaires ont été particulièrement soignés : entre 1995 et 2002, la hausse des dividendes a été de 800 %, atteignant 233 millions d'euros.

De tels résultats ont aussi été obtenus par la réduction massive des effectifs. Dans les principales maisons telles que Moët

et Chandon, Pommery, Mumm, ceux-ci ont été diminués de moitié, alors que le nombre de bouteilles produites augmentait. Par ailleurs, les salaires d'embauche sont de plus en plus souvent au plancher, ne dépassant pas le smic, dans une profession qui jusqu'à présent était considérée comme offrant des salaires pas trop bas.

La dégradation des salaires et des conditions de travail a aussi eu pour cause l'augmentation de la précarité et de la

sous-traitance, qui concerne aujourd'hui un travailleur sur cinq. De nombreux emplois dans le conditionnement, comme la préparation des coffrets, ont été confiés à des entreprises de transport où les salaires sont bien inférieurs et où les employés sont contraints de travailler dans des hangars mal chauffés, sans confort d'aucune sorte. Il en a été de même pour des opérations de vinification, confiées à des coopératives où les travailleurs sont, là encore,

payés à des conditions bien moindres.

Si la presse, notamment économique, s'est fait l'écho de la réussite de ce produit qui sent la fête, l'envers du décor n'est pas fait d'apparat, mais plutôt de suppressions d'emplois, de précarité et de bas salaires. Autant de raisons qui ont poussé les travailleurs du champagne à dénoncer la situation qui leur est faite.

Correspondant LO

• Geodis – Saint-Berthevin (Mayenne)

Une usine vidée de ses ouvriers



L'usine de Geodis à Saint-Berthevin en Mayenne avait déjà perdu près de 230 emplois fin 2005, avec la fermeture de Flextronics (365 licenciements) dont elle assurait le service après-vente. La fermeture totale du site Geodis de Saint-Berthevin avait alors été annoncée pour fin 2007, si le groupe ne trouvait pas de nouveaux débouchés d'ici là. Les dirigeants de Geodis n'ont même pas attendu cette échéance et viennent d'annoncer 60 nouvelles suppressions de postes, ne laissant que trois ou quatre salariés sur ce site de 5 000 m² !

Le groupe Geodis n'est pourtant pas une petite entreprise en difficulté, mais la filiale transport et logistique de la SNCF, qui emploie 25 000 personnes et dégage chaque année des bénéfices. En 2006 par exemple, il a réalisé un bénéfice net de 48,4 millions d'euros, en augmentation de 50 % sur un an. Il pourrait évidemment maintenir l'emploi sur le site de Saint-Berthevin, mais ses dirigeants ne proposent aux salariés de Saint-Berthevin que des

mutations dans d'autres usines du groupe, avec seulement 35 postes dans les départements limitrophes.

Il faut dire que le PDG de Geodis n'en est pas à son coup d'essai pour ce qui est de fermer des entreprises et supprimer des emplois. Il n'est autre que Pierre Blayau, de sinistre mémoire pour les salariés de Moulinex. Il s'est retrouvé à la tête du groupe Goedis un mois seulement après avoir organisé la liquidation de Moulinex, fin 2000, qui

s'était soldée par des milliers de licenciements. Lui n'a pas eu les problèmes de chômage que connaissent encore bien des anciennes ouvrières de Moulinex... Sans parler de l'indemnité de départ de 2,7 millions d'euros qu'il avait alors touchée.

François d'Aubert, maire de Laval et ancien ministre UMP, a versé des larmes de crocodile à l'annonce des suppressions d'emplois à Geodis Saint-Berthevin. Il devait surtout regretter le coût du représentant commercial que Laval Agglomération (la communauté d'agglomération qu'il préside) avait envoyé en Asie du Sud-Est pour aider Goedis à trouver de nouveaux débouchés !

Correspondant LO

• Barrages à risque

Défaut de surveillance d'EDF

Il y a en moyenne, dans le monde, un accident chaque année dû à un barrage. Barrages pour l'agriculture le plus souvent, car ils sont moins bien surveillés, mais aussi barrages hydroélectriques.

Entre 1959 et 1987, soit durant près de trente ans, on a compté trente accidents qui ont fait 18 000 victimes. En France, les dernières grandes catastrophes ont été, il y a un peu plus d'un siècle, celle de Vouzey dans les Vosges, avec une centaine de morts, et surtout, en 1959, celle du barrage de Malpasset près de Fréjus, dont la rupture a occasionné 421 morts. En Italie, en 1963 un glissement de terrain dans le bassin de retenue du barrage du Vajont a entraîné plus de 2 000 morts.

Incontestablement, les barrages font courir des risques. Ils devraient être soigneusement surveillés et entretenus. Ils devraient...

Le 29 janvier 2006, un accident a eu lieu sur le barrage de Tuilières sur la haute Dordogne. Dans la nuit, la paire de contrepoids, de 80 tonnes chacun, équilibrant une des huit vannes du barrage a cédé. La vanne est partie. La retenue de 5 millions de mètres cube s'est aussitôt vidée. Le débit de la Dordogne, de 140 m³, a grimpé durant quelques heures à 480 m³. En aval, la montée de l'eau s'est étalée en une vague de seulement 70 cm de haut. Il n'y a eu ni victimes ni dégâts, mais peut-être parce que cela s'est passé à 3 heures

du matin.

C'est très probablement cet incident qui a provoqué une enquête interne d'EDF. Les grands barrages sont en principe bien surveillés et ils sont munis d'appareils de détection modernes. En revanche, pour les petits et les moyens, les plus nombreux, il n'y a plus personne sur place, seulement des inspections de temps en temps.

L'enquête d'EDF, qui n'était pas semble-t-il destinée à être rendue publique, a été connue par le mensuel *Capital* qui l'a révélée. Le constat est plutôt alarmant : près de la moitié des barrages du pays ont des problèmes plus ou moins graves. Ici le béton se déforme, là il est poreux ou se fissure. Parfois ce sont les installations métalliques qui sont rouillées et menacent de céder, comme sur le barrage de Tuilières, etc.

La direction d'EDF tente de dédramatiser. Les barrages seraient conçus pour durer un siècle et un plan de 500 millions d'euros est d'ores et déjà prévu pour leur rénovation. On pourrait se dire que c'est une bonne chose qu'EDF ait elle-même effectué cette enquête interne et promette de faire le nécessaire. Mais la dégradation des barrages ne s'est pas faite en vingt-quatre heures et apparemment il a fallu qu'on passe très près d'une catastrophe pour qu'EDF se décide à... faire une enquête.

André VICTOR

La campagne d'Arlette Laguiller

D'un meeting à l'autre

Le Mans

Le 23 février, la salle du Palais des Congrès au Mans était pleine, avec plus de 300 auditeurs attentifs venus écouter Arlette Laguiller.

Notre camarade de Renault, Yves Cheere, intervint pour parler d'un mouvement de débrayages qui se déroule en ce moment dans l'usine du Mans contre l'accord de flexibilité que veut imposer la direction. Puis un autre camarade parla en introduction de la situation dans le département de la Sarthe. Celui-ci a connu comme beaucoup d'autres de nombreux licenciements, en particulier dans des petites et moyennes entreprises. Quant à la ville du Mans, elle a connu l'année dernière les licenciements des dernières ouvrières de chez Philips. Tout le monde se rappelait le licenciement de plus de la moitié du personnel de cette usine de téléphones portables en 2001. Et depuis cette date, les restes ont été vendus et revendus avec à chaque fois des plans de licenciements. Au total, c'est plus de 3 000 travailleurs qui ont été jetés sur le carreau dans cette entreprise en cinq ans.

C'est d'autant plus révoltant que, pendant des années, les pouvoirs publics, en particulier les collectivités locales, ont arrosé de subventions Philips et les différents repreneurs de l'usine au nom de la défense de l'emploi. Et cette politique de subventions au patronat continue puisque la Région, le département et la ville du Mans, c'est-à-dire la gauche et la droite locales, ont accepté de donner 2

millions d'euros à Renault pour qu'il puisse moderniser la fonderie de l'usine alors que le groupe a annoncé 2, 9 milliards de profits pour l'année 2006.

Après l'intervention d'Arlette, des travailleurs ont témoigné de leurs difficultés, en particulier des travailleurs handicapés au chômage qui ont bien du mal à survivre avec 600 euros par mois d'allocations. Et, l'*Internationale* reprise par la salle a clôturé ce meeting réussi.

Saint-Etienne

C'est dans un lieu symbolique que s'est tenu, devant 250 personnes, le meeting d'Arlette Laguiller à Saint-Etienne, le 20



février : le centre de congrès situé dans les bâtiments de l'ex-Manufrance. L'entreprise a fermé, comme l'a rappelé Nathalie Arthaud, porte-parole régionale, qui a introduit la réunion, de même qu'ont fermé Creusot-Loire et les usines Giat de Saint-Etienne et Saint-Chaumont, et comme avaient déjà

fermé auparavant les mines. Le remplacement de ces grandes implantations industrielles par des plus petites, et l'obligation, pour beaucoup de salariés, de devoir faire des kilomètres pour aller travailler, ont changé le visage de la ville, qui avait une forte tradition ouvrière.

Malgré les vacances scolaires, de nombreux jeunes étaient venus, et aussi un public populaire, qui a applaudi chaleureusement la dénonciation par Arlette Laguiller de la politique du patronat et du gouvernement, en particulier quand elle est intervenue, en direct depuis la salle, dans le journal régional de France 3. Et parmi les questions posées

depuis la salle, revenait la préoccupation de riposter au patronat. Les débrayages et les grèves actuels pour des augmentations de salaires, qui se déroulent dans l'agglomération stéphanoise comme dans le reste du pays, sont une première réponse à cette préoccupation.

Les prochains meetings

CHÂTEAUROUX

Vendredi 2 mars
à 2 h 30

Salle La Fontaine
Centre Universitaire,
15, rue de la République

METZ

Dimanche 18 mars
à 17 heures

CALP de Metz Plantières
dans le cadre de la fête annuelle
de Lutte Ouvrière

MONTBÉLIARD

Dimanche 4 mars
à 15 h 30

Halle polyvalente
dans le cadre de la fête locale
de Lutte Ouvrière

BORDEAUX

Mardi 20 mars
à 20 h 30

Athénée municipal
Place Saint-Christoly

TOURS

Vendredi 23 mars
à 20 h 30

au Vinci, auditorium Descartes

GRENOBLE

Lundi 26 mars
à 18 h 30

Alpes-Congrès

MONTPELLIER

Vendredi 9 mars
à 20 h 30

Novotel Montpellier-sud
125 bis, avenue de Palavas

ROUEN

Vendredi 16 mars
à 18 h 30

Salle Sainte-Croix-des Pelletiers
(près de la place
du Vieux-Marché)

CAEN

Mercredi 28 mars
à 18 h 30

Centre de Congrès
13, rue Albert Sorel

CREIL

Samedi 17 mars
à 18 h 30

dans le cadre de la fête locale
de Lutte Ouvrière

STRASBOURG

Vendredi 30 mars
à 20 heures

Palais des Congrès
place de Bordeaux

Dimanche 15 avril
à 15 heures au

Zénith de Paris

Métro Porte de Pantin

Tous meetings : entrée libre

Sur le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

- L'agenda avec les dates des meetings et les émissions radio-télévision
- Les communiqués d'Arlette Laguiller, ses réactions sur l'actualité
- Des réponses aux questions de la presse, d'associations, de particuliers
- Le texte de ses interventions et de son éditorial
- Un lien vers quelques-unes des émissions de télévision
- Et bien sûr les moyens de soutenir et de prendre contact.

Réunion publique
de Lutte Ouvrière

Saint-Brieuc

Vendredi 23 mars à 20h30

Maison du Temps Libre, salle du Petit Théâtre
6 bis, rue du Maréchal Foch
avec Martial Collet
et Marie-Pierre Menguy

**À la radio
et à la
télévision**

Vendredi 2 mars

RMC et BFM TV
8h 30 : invitée du
matin

Dimanche 11 mars

France 5
L'invitée de *Ripostes*

Lundi 19 mars

France 3
à partir de 20 h 50 :
une des invitées de
Spécial Campagne

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être

envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne

physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut

excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.